

a g e n d a
interculturel



PERIODIQUE MENSUEL - BUREAU DE DEPOT BRUXELLES - EDITEUR RESPONSABLE: CHRISTINE KULAKOWSKI - AVENUE DE STALINGRAD 3 - 1050 BRUXELLES

Eloge des carburateurs

Le carburateur sert à alimenter le moteur à explosion...
Ici, explosions d'idées et de mouvements pour faire avancer la société !



© Lieven Soete

Dossier

28 **Bon tuyau**
Passer outre les murs

29 **Incontournable**
Brussels Games Festival [4e édition]

30 **Du neuf dans nos rayons**
Cathy Harris

Eloge des carburateurs
Massimo Bortolini 3

Penser une autre démocratie
Entretien avec Vincent de Coorebyter 4

Quand les jeunes s'en mêlent
Nathalie Caprioli 8

Jeunes comme nous.
Mais en demande d'asile
Loup, Marie et Imane 10

Révolte virtuelle : et après ?
Vanessa Vindreau 12

Quintet de Lessines
Massimo Bortolini 14

Irréductibles Harenois contre méga-prison
Luk Vervaeke 16

Sus à l'oppression !
Ani Paitjan 18

Notre maison est votre maison
Sarah Vandoosselaere 20

L'eau n'est pas une marchandise !
Riccardo Petrella 23

Illustration de couverture : © Lieven Soete

Prochaines parutions :

- *Agenda interculturel*, septembre 2016 : Ecole inclusive : c'est la rentrée !
- *MICmag*, octobre 2016, encarté dans *L'Avenir* : Lait équitable au Nord et au Sud



Responsable de rédaction
Nathalie Caprioli

Journaliste
Ani Paitjan

CBAI: Marc André, Massimo Bortolini, Cathy Harris,
Pascal Peerboom, Patrick Six.

Comité scientifique: Ali Aouattah, Loubna Ben
Yaacoub, Vincent de Coorebyter, Isabelle Doyen,
Leyla Ertorun, Mohamed Essannarhi, Kolë Gjelošhaj,
Younous Lamghari, Silvia Lucchini, Altay Manço,
Marco Martiniello, Anne Morelli, Nouria Ouali,
Andrea Rea, Hedi Saïdi.

Mise en page : Pina Manzella

Impression : GS Graphics sprl

Éditeur responsable : Christine Kulakowski

Avec l'aide de la Commission communautaire
française, du Service d'éducation permanente,
de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'Actiris.



L'Agenda interculturel est édité par le
Centre Bruxellois d'Action Interculturelle asbl
Avenue de Stalingrad, 24 • 1000 Bruxelles
tél. 02/289 70 50 • fax 02/512 17 96
ai@cbai.be - www.cbai.be

Le CBAI est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30

L'Agenda interculturel est membre de l'ARSC
Association des Revues Scientifiques et Culturelles.

Les textes n'engagent que leurs auteurs. Les titres,
intertitres et brefs résumés introductifs sont le plus
souvent rédigés par la rédaction.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre
1992 relative à la protection de la vie privée à
l'égard des traitements de données à caractère
personnel, nous informons nos lecteurs que le CBAI
gère un fichier comportant les noms, prénoms,
adresses et éventuellement les professions des
destinataires de l'Agenda interculturel. Ce fichier a
pour but de répertorier les personnes susceptibles
d'être intéressées par les activités du CBAI et de les
en avvertir. Vous pouvez accéder aux données vous
concernant et, le cas échéant, les rectifier ou
demander leur suppression en vous adressant au
Centre. Ce fichier pourrait éventuellement être
communiqué à d'autres personnes ou associations
poursuivant un objectif compatible avec celui du
Centre.

Eloge des carburateurs

Nous avons tous, une nuit ou l'autre, pensé changer le monde. Seuls
contre toutes les adversités ou les injustices, nous avons imaginé nous
dresser fiers et droits. Le réveil remet parfois les choses dans l'ordre. Souvent,
mais pas toujours.

Nombreux sont ceux qui s'obstinent. Les causes et les faits pour lesquels se
mobiliser sont multiples. Il y a l'embarras du choix. Pour les moins décidés,
les rayons regorgent de bonnes actions et de justes causes à saisir. Engagez-vous ! Signez pour nous !! Rejoignez-nous !!! Mobilisez-vous !!!! Alors, une signature par ci, un clic par là ; les pétitions pétitionnent, les commissions commissionnent et les citoyens citoyonnent. Entre indignation récupérée et charité *winforlifsée*, il y a des initiatives moins médiatisées, plus confidentielles. Nous en proposons quelques-unes ici.

On dit le moteur de notre système démocratique grippé. Certains s'évertuent à en être la goutte d'huile nécessaire. D'autres se veulent le grain de sable qui le fera grincer un peu plus. Qui se sentant plutôt le colibri de la parabole de Pierre Rabhi, qui face à l'incendie de forêt fait sa part et continue inlassablement à apporter sa goutte d'eau dans l'espoir d'éteindre le feu. Qui se sentant davantage investi d'une mission et va seul, ou plus ou moins bien accompagné, mettre le doigt où ça fait mal.

Mais tous le font en carburant aux bonnes intentions et à la détermination. ■

Massimo Bortolini

Penser une autre démocratie

Entretien

Aujourd'hui, le paysage politique semble brouillé. On parle de fatigue démocratique, de crise de confiance, de fin des idéologies. A côté de citoyens désabusés ou en retrait, certains, critiques et en rupture, cherchent un tout autre rapport avec la politique. Exemples : combiner le tirage au sort avec les élections, ou concevoir de nouveaux modèles de concertation. Lecture critique avec Vincent de Coorebyter, président du CRISP¹ et professeur de philosophie politique à l'ULB.

AI : Dans son essai « Contre les élections » [voir l'encadré p. 5], David Van Reybrouck écrit qu'«il se passe une chose bizarre avec la démocratie : tout le monde semble y aspirer mais personne n'y croit plus ». Vous confirmez ce diagnostic : nous sommes acquis à l'idée de la démocratie mais pas à la pratique ?

Vincent de Coorebyter : Nous sommes de plus en plus clairement acquis à l'idée de démocratie, sur la base de deux de ses principes. D'une part, le principe de liberté : je décide par moi-même, ou je contribue aux décisions qui vont me concerner. D'autre part, le principe d'égalité : je n'accepte pas *a priori* la supériorité d'un dieu, d'un gouvernement, d'un chef. Nous sommes de plus en plus sensibles à ces deux principes dans une société individualiste qui met l'accent sur l'autonomie personnelle et donne les moyens aux individus d'activer largement leur autonomie.

C'est précisément parce que nous sommes acquis aux principes que nous sommes très exigeants par rapport à la réalisation. Or la pratique de la démocratie est forcément décevante. D'abord parce qu'à titre d'individus, nous ne pesons absolument pas dans le système. Il n'est pas vrai que chaque voix compte lors des élections. Chaque voix est comptée, mais elle ne pèse rien. Vous n'emportez la décision que si vous avez la chance qu'une masse suffisante d'autres personnes mettent les mêmes partis au pouvoir que vous et que ces partis réalisent le programme promis. Or cette convergence de vues, condition de la souveraineté populaire, est de moins en moins accessible. Pour la raison simple que la société est de plus en plus complexe, stratifiée, composée de multiples groupes sociaux qui se différencient par le genre, l'origine, la religion, les convictions, le métier, le mode de vie, l'âge... Par quel miracle existerait-il une volonté populaire cohérente qui pourrait se traduire dans une politique cohérente et dans laquelle la plupart des citoyens se reconnaîtraient ? Cela n'existe plus, à supposer que cela ait jamais existé.

AI : D'où la perte de confiance des citoyens envers les politiques. La réciproque est-elle vraie aussi ?

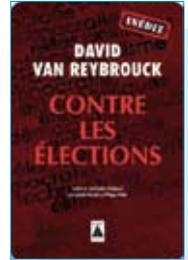
Vincent de Coorebyter : Je parlerais de perte relative de confiance de la part des citoyens, car la confiance n'a jamais été absolue. Ce qui est positif : cela révèle une forme de vigilance, d'esprit critique. Ce qui est moins positif, c'est lorsque cette méfiance structurelle, presque viscérale, non réfléchie, se traduit dans certains comportements que l'on observe aujourd'hui. Car à cette méfiance structurelle s'ajoute depuis quelques décennies une méfiance plus conjoncturelle dont on connaît les symptômes. D'abord, on vote de

moins en moins, ou on vote avec des pieds de plomb ; ensuite, les enquêtes d'opinion placent les responsables politiques à un très bas niveau dans l'échelle de confiance. Bref, la méfiance est plus grande que jamais... même si je n'aime pas trop parler d'une « crise » de confiance parce que ce mot supposerait que la démocratie fonctionnait bien auparavant et qu'elle serait dans une mauvaise passe aujourd'hui pour des raisons temporaires. Je pense au contraire que ce régime est en tension permanente et qu'il engendre de l'insatisfaction de manière structurelle puisqu'il ne peut répondre pleinement aux principes de liberté, d'égalité et de souveraineté populaire.

Quant à la méfiance des politiques envers les citoyens, elle existe aussi mais elle est plus difficile à analyser. En effet, les politiques ne nous disent pas forcément ce qu'ils pensent, vu qu'ils sont souvent candidats à une nouvelle élection. En outre, l'élite politique était au départ une élite culturelle et sociale dont une partie d'entre elle a toujours jeté un regard méprisant sur le peuple. Aujourd'hui, l'écart s'est réduit en termes de culture et d'instruction, mais de nombreux politiques gardent le sentiment de détenir le savoir et l'expérience alors que le peuple est plus ou moins ignorant. De plus, ils se méfient du peuple parce qu'ils l'ont perdu. Quand vous voyez la vitesse à laquelle, dans plusieurs pays européens, une partie importante du monde ouvrier est passée de la gauche à l'extrême droite ou au populisme, on peut comprendre qu'une partie des responsables politiques en perde son latin et qu'il se méfie du peuple puisque l'imprévisibilité du vote est massive.

AI : Pour se guérir de cette fatigue démocratique, David Van Reybrouck propose un modèle bi-représentatif obtenu en organisant à la fois des élections et un tirage au sort. Comment réagissez-vous à ce scénario ?

David Van Reybrouck, Contre les élections, éd. Actes Sud, 2014, 220 p.



Vincent de Coorebyter : La première question est de se demander à quel problème on veut apporter une solution par l'usage du tirage au sort. L'intérêt, mais aussi la complication du livre de David Van Reybrouck, est qu'il pointe trois problèmes. Il pointe d'abord un problème d'efficacité de l'action politique : les résultats escomptés ne sont pas là et cela se fait sentir de plus en plus nettement.

Il pointe aussi un problème de principe à l'encontre de la démocratie représentative : l'élection est en fait un système de type aristocratique qui permet de choisir les meilleurs. David Van Reybrouck s'attaque ainsi à ce qui est, pour lui, l'élément non démocratique du système de la démocratie représentative, à savoir le principe même de l'élection.

Le troisième problème est le poids de la participation. Une bonne partie de son livre prend pour cible non pas le fait que nous élisons des élites pour nous diriger, mais le fait que ces élites participatives gèrent la vie politique en fonction des intérêts de leur parti. Je partage son approche du premier problème et je reconnais le troisième ; mais je suis moins convaincu par le deuxième. Après tout, ce serait une très bonne nouvelle si véritablement l'élection

nous permettait de choisir les meilleurs, ce que ne pense manifestement pas la population ! Le point sur lequel j'ai un désaccord avec Van Reybrouck c'est qu'il oublie que, le plus souvent, nous ne choisissons pas « les meilleurs » dans une élection, surtout en l'absence d'élection présidentielle. Nous choisissons les idées du parti dont nous sommes le plus proche, le modèle de société dans lequel nous nous reconnaissons.

Pour ces raisons, je suis moins sensible à certaines des qualités du tirage au sort. Parce que je ne crois pas que l'on doive rectifier un excès d'aristocratie dans notre système représentatif. Je n'ai pas l'optimisme de penser que l'élection sert à désigner les meilleurs, ou que nos élites, en Belgique, sont foncièrement différentes de la population qu'elles sont censées représenter.

Bref, je crois qu'il y a toujours une place pour un système électif traditionnel fondé non pas sur la sélection des meilleurs mais sur la sélection des idées. J'observe d'ailleurs que Van Reybrouck propose un système mixte : maintenir les parlements et les gouvernements existants mais les doubler de parlements de citoyens tirés au sort qui pourraient apporter un complément ou un correctif au système. Ce sur quoi je suis tout à fait prêt à le suivre, au moins intellectuellement.

Al : Il s'agirait ainsi de donner plus de poids aux citoyens, en remettant en cause le clivage entre gouvernants compétents et gouvernés ignares ?

Vincent de Coorebyter : Effectivement, les citoyens peuvent davantage qu'auparavant jouer un rôle pertinent compte tenu du niveau global d'instruction et d'information, ce qui aurait

Dans un essai charpenté en quatre chapitres, l'historien David Van Reybrouck passe en revue les symptômes de la démocratie, les diagnostics, la pathogenèse (ou les facteurs qui déclenchent une maladie), puis les remèdes. Ce faisant, il nous invite à désapprendre la démocratie d'aujourd'hui pour en apprendre une plus efficace et plus légitime en explorant l'idée de la représentation. Puisque, selon son diagnostic, nos représentants ne nous représentent pas, puisque les élections (des « *shows commerciaux* ») sont devenues un but en soi et non une méthode qui contribue à la démocratie, puisque le citoyen en est réduit à choisir un nom et pas des idées, l'auteur plaide pour revenir à la pratique du tirage au sort. Dans cette quête éternelle de la démocratie, les tirés au sort pourraient travailler en toute liberté, dégagés des pressions des partis, des votes tactiques, des services entre amis. Ainsi imagine-t-il, sur base de cinq exemples de renouveau démocratique non aboutis, une Belgique bireprésentative où élus et tirés au sort se complèteraient.

David Van Reybrouck a-t-il raison trop tôt ?

paru une aberration il y a encore un siècle. Et ils sont censés savoir mener des débats de manière courtoise et rationnelle. La différence majeure entre un parlement de citoyens et un parlement politique (il faut qu'il y en ait une, sinon ça ne sert à rien d'avoir deux instances au lieu d'une seule), c'est que par définition le parlement élu est composé sur la base de divisions idéologiques, chacun étant là pour faire valoir les idées, les priorités, les tabous de sa formation, là où les citoyens sont supposés être libres d'affiliation partisane.

A côté d'un monde de professionnels de la politique un peu trop intéressés par leurs intérêts partisans, un parlement de citoyens tirés au sort serait composé de volontaires supposés éclairés. Et donc, on espère éviter ainsi de prendre des décisions qui, pour partie au moins, reposent sur des jeux d'appareil, sur un clivage brutal et un peu guerrier entre majorité et opposition, ou on espère éviter des compromis qui sont des compromissions, des jeux cyniques de donnant-donnant. On peut espérer se débarrasser des jeux de pouvoir, des calculs, des rapports de force inhérents à une délibération entre des professionnels de la politique, et voir la délibération menée par des citoyens tirés au sort ne reposer que sur l'échange des meilleurs arguments. Les décisions ne seraient pas toujours très différentes de celles qu'un parlement traditionnel aurait pu prendre, mais elles ne seraient pas suspectes de répondre à un mobile préélectoral ou postélectoral.

Je prends un exemple belge : la manière kafkaïenne dont on a réglé en Communauté française la difficile question des cours de religion et du cours de morale non confessionnelle à l'école publique. On maintient les cours existants ; on doit tenir compte d'un arrêt très discutable de la Cour constitutionnelle stipulant que le cours de morale n'est pas neutre ; on ajoute

un cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté mais qui prendra une heure pour certains élèves et deux heures pour ceux qui n'ont plus voulu des autres cours... C'est une construction horriblement compliquée, qui découle du fait que les partis qui décident sont chacun les héritiers d'une histoire, de clivages, de lignes rouges... Un parlement de citoyens pourrait raisonner de manière plus ouverte et décider éventuellement que la religion n'a pas sa place à l'école, pas plus qu'aucune autre conviction ; ou bien que le mercredi après-midi, tous les locaux sont disponibles pour ceux qui veulent sensibiliser les élèves à leurs idées. Et, par ailleurs, créer un cours de philosophie ou de citoyenneté d'intérêt général sans se demander s'il est confessionnel, non confessionnel, neutre, pas neutre...

Je pense que les raisons sont réelles d'espérer non pas un renouveau mais des correctifs ou des décisions moins alambiquées venant d'un parlement de citoyens. Mais il s'agit là de raisons d'espérer, sans que l'on dispose de la preuve qu'un tel parlement prendrait des décisions à la fois différentes et opérationnelles. Car il existe des expériences malheureuses où des propositions législatives adoptées par un parlement de citoyens se sont avérées impraticables. Il y a donc une forme de relatif amateurisme dont il faut tenir compte.

Al : Le tirage au sort est une option parmi d'autres pour développer une démocratie plus participative. Observez-vous d'autres mouvements contestataires qui ont les moyens de repenser la démocratie autrement ?

Vincent de Coorebyter : Pour répondre à votre question, il faut distinguer entre les déçus, d'une part, et d'autre part les opposants à la politique, ceux qui ont définitivement rompu, ou qui votent encore par colère et plutôt aux extrêmes. Il y a là

une frange de l'électorat qu'il ne sera pas facile de réintégrer dans le jeu.

On ne doit pas confondre cette frange de l'électorat avec une autre partie dont le profil sociologique nous est relativement connu : des personnes critiques à l'égard du système politique et qui sont d'un niveau social et d'instruction élevé. Elles éprouvent assez de conscience des enjeux et d'envie d'implication pour se lancer dans des aventures parallèles plus ou moins originales. C'est dans cet univers qu'on retrouve, à ma connaissance, l'essentiel des partisans du système du tirage au sort, des parlements de citoyens, des forums délibératifs, etc. Ils ne veulent pas rompre avec la démocratie mais sont convaincus qu'on ne peut plus la laisser exclusivement aux mains des partis dits de gouvernement.

Il y a là des initiatives multiples et de nature très différente. On connaît un certain nombre de mouvements qui veulent à la fois contourner les partis et rassembler des citoyens sans proposer de participer au pouvoir. Le système est à ce point bloqué et impuissant face aux urgences de l'heure qu'ils se voient comme une alternative indispensable : pour eux, il faut permettre une tout autre contribution des citoyens que le bulletin de vote ou que le militantisme traditionnel. Ce sont des mouvements comme « Nuit Debout » en France, comme « Tout Autre Chose » en Belgique ou encore le « G 1000 » lancé en 2011.

Ils ont en commun de s'adresser au départ à tous les citoyens, quel que soit leur horizon idéologique, même si l'extrême droite se trouvera toujours mal à l'aise dans cet univers. Ils ne veulent surtout pas démarrer avec une feuille de route, avec des principes déjà affirmés qui cliveraient les participants. Les valeurs défendues sont souvent très larges, généreuses, consensuelles. Et l'objectif est de permettre à tous les citoyens de reprendre le travail délibératif à la racine. On s'autorise tous

Grote Parade Grande sous les giboulées de mars 2015, Bruxelles. Tout AUTRE CHOSE. HARD boven HARD.



les sujets de discussion. C'est frappant aussi bien dans « Tout Autre Chose » que dans « Nuit Debout », qui multiplient les commissions thématiques et veillent à ce que la qualité des processus délibératifs soit aussi grande que possible pour que chacun prenne la parole à égalité avec tous les autres.

AI : Ces dynamiques révèlent-elles un manque d'espaces de concertation et de débats horizontaux dans notre société ? Et en quoi créer des « parlements » hors du parlement participe-t-il à renforcer la démocratie ?

Vincent de Coorebyter : Je ne suis pas du tout convaincu que ces réponses à la situation actuelle traduisent un manque d'espaces de délibération. En Belgique, en tout cas, nous en sommes saturés. Si vous faisiez la liste des conseils consultatifs en tout genre que compte la Belgique fédérale, je suis sûr qu'ils se comptent par milliers ! Si vous pouviez dresser la liste de toutes les personnes qui participent d'une manière ou d'une autre à une instance consultative ou qui sont associées à un processus formel de décision politique, ça se compte par dizaines de milliers. A quoi il faut ajouter des lieux de concertation à l'échelle locale : conseils communaux de citoyens, procédures obligatoires de consultation pour l'aménagement du territoire, conseils des aînés, conseils de la jeunesse, conseils des enfants, conseils de participation dans les écoles, etc. Le citoyen qui veut s'impliquer dans une structure consultative ou délibérative n'a que l'embarras du choix.

Je pense que le problème est ailleurs. D'une part, un certain nombre de ces lieux ne sont que consultatifs ; on peut très vite être frustré par le fait de ne pas peser sur une décision. Ça ne mange pas forcément de pain d'avoir un débat très ouvert entre le bourgmestre, l'échevin de la Culture et une partie de la population représentée par le conseil culturel si, en définitive, le bourgmestre ou l'échevin décide de l'essentiel de l'affectation des budgets à l'intérieur du collège communal. D'autre part, des frustrations sont liées au fait que ces lieux de consultation fonctionnent eux-mêmes de manière traditionnelle. Je ne crois donc pas que c'est le manque d'espaces qui joue mais plutôt le fait que ces espaces ne débouchent pas forcément sur des décisions concrètes ou sont d'abord dominés par des professionnels.

Un mouvement comme « Tout Autre Chose » a, de toute évidence, le sentiment qu'il faut ouvrir les portes et les fenêtres des débats. Mais on connaît le risque majeur que court ce type de construction : c'est que l'ouverture finisse par produire son propre effet pervers, à savoir de rester dans l'indétermination, dans l'incapacité de trancher, dans le refus de se donner un programme précis. Autre élément de contraste volontaire avec le système politique : on veut ne pas avoir de chef. Or, au moment où il faut commencer à travailler à l'action, ce ne sont plus des assemblées de centaines de personnes qui votent à main levée ou par un rituel défini qui peuvent rencontrer en délégation un ministre. Il va bien falloir confier un certain pouvoir à telle ou telle personne, s'engager dans le jeu traditionnel de

la politique, qui suppose qu'il y ait des représentants, des têtes qui dépassent, et des représentés.

On voit bien que ce type d'alternative est fondé sur ces principes individualistes et démocratiques par lesquels j'ai commencé : liberté, égalité. L'idée que « *Je ne laisse pas quelqu'un d'autre décider à ma place* » peut poser problème en bout de course. Certains mouvements se transforment malgré tout en partis politiques plus classiques, comme Podemos en Espagne. Tout comme il existe des milliers de groupements de citoyens actifs, voire activistes, menant des combats contre des dominations multiples. La société est au moins aussi vivante en termes de forces d'implication qu'elle ne l'a jamais été. Je dis « au moins » au sens du nombre, de la diversité de structures et des formes d'implication.

Le tableau n'est pas si noir. Par contre, je partage les diagnostics les plus inquiets sur la capacité d'efficacité du système établi. Parce que les grands défis qui se posent à la planète depuis quelques dizaines d'années ne sont pas en voie de résolution. Nous connaissons depuis des décennies un chômage endémique, des déséquilibres majeurs sur le plan économique et social à l'échelle de l'Europe, l'accroissement des inégalités et de la précarité, l'affaiblissement de la protection sociale... Les défis environnementaux sont loin d'avoir été relevés à la hauteur des enjeux ; on est loin de vivre dans une planète pacifiée ; la question des migrations n'est toujours pas gérée d'une manière raisonnée... Et j'en passe.

Je fais le pari que si vous mettez plusieurs centaines de citoyens à la place des parlementaires belges des différents niveaux de pouvoir, ils ne seront pas plus efficaces, parce que les défis auxquels nous faisons face sont à certains égards inédits et d'une gravité qu'on n'a jamais connue dans l'histoire. Il est très difficile d'éviter les effets pervers du capitalisme, qui est un système par définition ouvert et non régulé à l'échelle mondiale, où les acteurs économiques décident en fonction de leurs intérêts et ont une capacité de décision proportionnelle à leur fortune et pas du tout à leur nombre. Une des antithèses de la démocratie réside dans le fonctionnement des sociétés privées.

Le désenchantement ou le sentiment d'impuissance sont donc des réactions normales. Et ce ne sont pas les parlements de citoyens qui vont tout régler. Je terminerai en évoquant cette idée particulièrement utopique mais qui fait son chemin : mettre en œuvre un parlement mondial qui engloberait même les générations futures, la nature, les animaux ! On en est là aujourd'hui, à se demander s'il ne faut pas transposer la démocratie à une échelle dont les contours défient l'imagination. ■

Propos recueillis par **Nathalie Caprioli**

[1] Centre de recherche et d'information socio-politiques. www.crisp.be

Quand les jeunes s'en mêlent

Nathalie Caprioli

C'était le titre d'une émission tonique sur les ondes de la RTBF, donnant la parole aux jeunes encore sous-représentés dans les médias. L'émission n'existe plus, mais des jeunes continuent de se mêler de leur place dans la cité. Deux exemples parmi d'autres pris à Molenbeek-Saint-Jean : le Conseil des jeunes et le Café Philo.

A 18 ans, Brahim Naanai ne sait pas à quoi il se destiner dans la vie professionnelle. En tous cas, pas à la politique, souligne-t-il, même si, depuis février dernier, il fait partie des quinze élus du Conseil des jeunes, et qu'il prend la chose très au sérieux. « *Le Conseil motive à s'impliquer. On ne se retrouve pas uniquement parce que c'est sympa, mais surtout parce qu'on veut partager nos idées et, si possible, les concrétiser. Personne ne vient aux réunions avec des projets "rien à voir", nous sommes quasi tous sur la même longueur d'onde.* »

L'initiative est issue des Etats Généraux de la Jeunesse lancés en 2013 par Sarah Turine, échevine de la Jeunesse : « *Il faut permettre aux jeunes de libérer leur parole. Mais après les débats, quelque chose doit se passer, sans quoi ce serait nourrir davantage les frustrations. D'où ce Conseil des jeunes qui peut porter cette parole auprès du Collège communal, lequel est tenu de répondre.* » Ainsi, selon la charte d'engagement mutuel, le Conseil des jeunes peut à tout moment soumettre des avis au Collège communal et, inversement, le Collège peut solliciter l'avis du Conseil.

Les premières élections remontent à septembre 2014. Ont voté 600 jeunes entre 12 et 25 ans, habitant la commune ou s'y montrant actifs. Lors des élections suivantes en février 2016, 800 ont glissé leur bulletin dans l'urne. Preuve que le projet se fait connaître et, ajoute Sarah Turine, qu'il « *répond à une demande* ».

Avis consultatifs... jusqu'à présent suivis

Les quinze premiers élus pour un mandat d'un an ont eu l'austère mission d'établir le règlement intérieur, accompagnés d'Hicham Assis, 24 ans, animateur socioéducatif au service Jeunesse de la commune. Animateur et rien d'autre, car le but du jeu n'est pas d'influencer les élus mais de les aider à décider en connaissance de cause. Par exemple, lorsque le Collège communal leur a demandé s'il fallait descendre les sanctions administratives de 16 à 14 ans, les élus, dans un premier temps, ne se sont pas sentis compétents pour se prononcer. Hicham Assis a alors mis en place trois réunions où se sont succédés des responsables de la prévention, des associations, et bien sûr des jeunes qui ont pesé le pour et le contre, évalué les dérives, mesuré les conséquences. Ce qui a permis au Conseil de rendre un avis nuancé : non, pas de sanctions administratives dès 14 ans car ce seront le plus souvent les parents qui paieront les amendes tandis que le jeune n'en tirera aucune leçon. En revanche, le Conseil demande un accompagnement de ceux recevant une sanction. Son avis consultatif a été suivi par le Collège communal. Ayant choisi de plancher sur le sport, les quinze élus suivants ont remis trois recommandations concrètes : accélérer la réouverture de la piscine communale, diversifier l'offre de sport parce qu'il n'y a pas que le foot

dans la vie, et installer des fontaines d'eau le long des parcours santé. Les deux premières recommandations ont été suivies d'effets. Et la rentrée s'annonce chargée puisque le Conseil compte plaider pour l'ouverture d'une Agence d'interim et le lancement d'une campagne d'information qui rendrait le planning familial accessible aux jeunes, au delà des tabous et préjugés coriaces. De gros dossiers pour un Conseil qui, pour tous moyens, bénéficie « seulement » de l'infrastructure mise à disposition et de l'énergie de ses membres.

Tous à Paris en novembre !

Brahim Naanai a pu faire passer son projet auprès de ses pairs : organiser à Paris une rencontre de jeunes, en novembre prochain, un an après les attentats. « *Je voudrais redorer l'image de Molenbeek. Molen est une ville comme les autres, il y a des gens bien comme partout.* »

Brahim n'est pas le seul à y avoir pensé. Du côté du Café Philo de la maison de quartier Heyvaert, on y songe aussi. Et pas qu'un peu. Mais comme souvent, les moyens ne suivent pas...

Le Café Philo ne s'est pas fait en un jour. Tout a démarré sur une envie : des jeunes fréquentant la maison de quartier voulaient voyager, se souvient Soufiane Laouti, travailleur social et initiateur du projet. Après débats et préparatifs en tout genre, quinze filles et garçons entre 18 et 23 ans se sont ainsi envolés vers l'Andalousie, là où, huit siècles plus tôt, des traducteurs arabes ont participé à transmettre les idées de philosophes grecs en passe de tomber dans les oubliettes de l'Histoire.

Qu'est-ce que philosopher ? Comment faciliter l'accès et la compréhension à cette matière qu'on pense abstraite et enseignée *ex cathedra* dans les universités ? Comment accrocher les jeunes ? « *La démarche philosophique commence par se poser des questions.*

Qu'est-ce qui me met en colère dans mon quotidien ? Qu'est-ce que j'ai envie de changer ? Son avantage : transformer nos problèmes en questions, en cherchant des pistes d'action», résume Soufiane Laouti.

Un vendredi sur deux, le Café

Philo ouvert à toutes et tous décline des thèmes aussi variés que concrets : l'égalité homme-femme, les extrémismes, l'homosexualité. Mohamed Chaouki, responsable de la maison de quartier, ne se voile pas la face : « Nous avons parfois tourné en rond... Mais tous les thèmes sont bons à prendre, en réfléchissant à l'angle. Par exemple, plutôt que d'aborder les attentats du 13 novembre, nous nous sommes posé la question de l'avenir des jeunes Molenbeekois. Mine de rien la jeunesse a été fort affectée par les attentats, et aussi déboussolée. Le Café Philo en a peut-être aidé quelques-uns à leur donner l'envie d'avancer la tête haute. »

Duae Dahman Kahlaoui, 21 ans et éducatrice fraîchement diplômée, a fait partie du voyage en Andalousie. Aujourd'hui une des organisatrices des Cafés Philo, elle confirme : « Nous nous posons beaucoup de questions par rapport à notre avenir. Après tous ces attentats, on entend souvent parler de l'islam en mal. L'ambiance n'est pas encourageante mais on ne perd pas espoir. On veut avancer sans se victimiser du fait d'être musulman de Molenbeek. On reste Belge aussi ! Il ne faudrait pas croire que ça ne sert à rien de chercher un travail parce qu'on connaîtrait déjà la réponse. On continue de faire l'effort de chercher, d'étudier, de progresser. » Le Café Philo qui l'a le plus marquée est celui qui fut consacré au mélange interculturel. Les participants se sont effectivement mélangés autour de plusieurs tables. « J'étais assise à côté d'un couple juif. Nous avons échangé en oubliant les préjugés. Je n'ai pas senti de différences et nous



en avons profité pour nous poser des questions sur nos religions et nos cultures. »

En attendant que le Café Philo devienne itinérant et parte à la rencontre des gens sur les places publiques, il reprendra ses activités à la rentrée dans les murs de la maison de quartier Heyvaert, le long du canal. Suivez son programme sur Facebook. ■

Nathalie Caprioli

À lire

Les initiatives citoyennes – Dossier réalisé par Iouri Godiscal - Eduquer – Tribune laïque 105/avril 2014, Bruxelles, la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente asbl

Depuis la crise de 2008, autour de nous en Belgique et en Europe, des initiatives citoyennes voient le jour et se font connaître. Leurs actions soulèvent, avec différents niveaux d'implication politique, une série d'enjeux sociétaux dont la prise de conscience se généralise, tels que la transition écologique, le renforcement du lien social, ou le développement d'une économie plus solidaire. Depuis les années 2000, nous vivons dans une société dont le fonctionnement s'est complexifié. Les modes de pensée issus du néolibéralisme dominant se sont progressivement introduits depuis le champ économique vers le politique, le social et le culturel. Du coup, notre société connaît un redéveloppement d'activités issues de l'activation de réseaux citoyens. Groupes d'achats en commun (GAC), habitat groupé, service d'échange local (SEL), crowdfunding, ventes de biens d'occasion...

Ces initiatives ont en commun de vouloir redonner collectivement aux citoyens un contrôle sur leurs actes et des possibilités de choix, principalement en tant que consommateurs. Ce pouvoir d'agir comme consommateur est accompagné d'une prise de conscience plus globale des enjeux sociaux, environnementaux et culturels liés aux modes de consommation que la société capitaliste impose comme évidence. Innovantes et alternatives, les initiatives citoyennes dépassent la recherche d'un mieux-être individuel et définissent des valeurs communes.



Jeunes comme nous. Mais en demande d'asile.

Un reportage de Parlons jeunes, parlons clichés

Loup, Marie et Imane

Loup, Marie et Imane sont partis à la rencontre de Laïla, Farah, Maribelle et Idil. Zoom sur ces jeunes migrantes devenues demandeuses d'asile. Zoom pour déconstruire les clichés et mieux comprendre la question de leur insertion dans le système scolaire belge.

Le 24 février, à la Une d'un journal du groupe Sudpresse, on pouvait lire « Invasion de migrants, la côte belge menacée ». Ah oui, vraiment ? Impliqués dans le projet « Parlons Jeunes, Parlons Clichés » [lire l'encadré p. 11], nous avons voulu rencontrer de jeunes demandeuses d'asile et des acteurs du parcours migratoire pour y voir de plus près.

Laïla est Mauritanienne. Elle a grandi avec sa tante et sa sœur dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Elle a quitté son pays natal pour rejoindre son père et son petit frère en Belgique. Actuellement, elle n'est toujours pas scolarisée malgré qu'elle vive sur le territoire belge depuis plus de trois mois.

A 17 ans, Maribelle a fait un long voyage depuis la Syrie. Elle est en Belgique depuis deux ans. D'une voix timide, elle nous explique qu'elle a d'abord été envoyée au Centre de la Croix-Rouge à Charleroi. Elle a rapidement intégré une école après son arrivée en Belgique. Elle est actuellement dans une classe passerelle.

Farah a 15 ans. Elle a fui l'Irak il y a tout juste un an pour venir ici en Belgique. C'est avec joie qu'elle a intégré une classe passerelle dans une école de Marche-en-Famenne une semaine après son arrivée et ce, pour une durée de six mois. Aujourd'hui, elle réside dans le Centre de la Croix-Rouge de Jette et entrera dans une école bruxelloise dès septembre.

Tout sourire, Idil nous répond dans un français presque parfait. On en oublierait presque qu'elle n'est arrivée en Belgique depuis la Somalie qu'en novembre dernier. Elle a 15 ans et plein de projets en tête. Après trois mois d'attente, elle a intégré une école à Saint-Gilles. Son astuce pour une intégration réussie : les langues et les rencontres !

Etre migrant : le grand voyage

Pourquoi entame-t-on un tel voyage ? Quelles sont les raisons pour lesquelles on laisse tant derrière soi sans beaucoup d'espoir de retour ? Aucune de nos quatre jeunes réfugiées n'a quitté son pays de gaieté de cœur. Partir de chez soi, c'est difficile : on a sa vie, sa culture, sa famille, ses amis. Changer de vie est une étape bouleversante et éprouvante pour ces jeunes. En général, ils quittent leur pays d'origine pour leur propre sécurité car chez eux, le danger est permanent. Maribelle nous explique qu'elle est arrivée ici sans sa famille à l'exception de sa sœur. Ses parents étaient à l'arrière du bus qui devait les mener à la frontière. Elle était assise devant. Quand le convoi s'est fait attaquer, ses parents

ont été emmenés ailleurs. Elle ne les a plus revus depuis mais sait maintenant qu'ils sont en sécurité au Liban. Elle est donc arrivée avec sa sœur dans notre pays. Être migrant, c'est se mettre en route.

Et quand, par chance ou par bonheur, ils arrivent en Belgique, que se passe-t-il ? A partir du moment où un étranger passe la frontière belge, il peut demander à être protégé. Adil a demandé l'asile à l'Office des étrangers puis a été redirigé vers un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (comme Fedasil). Ils y

reçoivent un lit et de la nourriture, et peuvent consulter un médecin. Ils sont informés de leurs droits et devoirs pendant la durée de l'accueil. Après

l'étape à l'Office des étrangers, Maribelle et Farah ont été placées à la Croix-Rouge. Elles y vivent actuellement.

Tout recommencer

Dans une jolie cour fleurie au centre de Bruxelles, Ariane nous parle de son travail chez Caritas International. Une fois que les demandeurs d'asile acquièrent leur statut de réfugié, elle tente de leur faire une petite place dans la société. Logement, école, travail, réseau social : tout est à construire. Pour commencer cette nouvelle vie dans de bonnes conditions (les meilleures possibles), des coachs et des travailleurs sociaux en binôme avec un réfugié qui parle la même langue que la personne qu'ils tentent d'aider assurent un suivi matériel et logistique. Entre autres, ils essaient de convaincre des propriétaires de logement d'accueillir des locataires réfugiés, en tentant de repousser la date du premier loyer ; ils fournissent aussi un kit matériel composé de matelas,



d'oreillers, d'ustensilles de cuisine pour qu'ils puissent y vivre décemment. Ensuite, ils assurent un suivi personnel qui permet aux réfugiés de s'intégrer dans la société.

Ariane est notamment frappée par le peu de connaissance qu'ont les citoyens belges des situations difficiles des réfugiés chez nous. Elle déplore le manque de contact et le fait que c'est finalement toujours dans les mêmes quartiers que les réfugiés se retrouvent, favorisant l'effet « ghetto » au détriment de la mixité.

Intégration par l'école

Une fois que les questions administratives sont derrière soi, tout est-il gagné ? Le parcours continue-t-il ? Ou commence-t-il ? Nous nous sommes penchés sur la question de l'insertion des enfants et des jeunes réfugiés dans nos écoles : tout en douceur comme dans du beurre, ou dur dur comme procédure ?

L'insertion des réfugiés dans la société passe par le travail, mais pour les jeunes, demandeurs d'asile ou déjà reconnus réfugiés, elle passe aussi par la scolarité. Alors que Maribelle a patienté deux semaines avant d'être inscrite dans une école à Bruxelles, Farah n'a attendu qu'une petite semaine avant d'être scolarisée à Marche. Toutes deux se trouvent dans des classes appelées DASPA, pour les primo arrivants. Ce sont des classes passerelles qui ne réunissent que des jeunes qui ne parlent pas le français. Ils y apprennent la langue et toutes autres matières classiques comme les sciences ou les mathématiques.

Mais au final, est-ce positif ou négatif de rassembler les étrangers dans des classes non mixtes ? D'un côté, c'est rassurant. Les profs sont attentifs à chacun et l'accent est mis sur l'apprentissage de la langue. Par ailleurs, il y a peu de contact avec les jeunes belges ce qui ne favorise ni la mixité ni l'inclusion. Question politique, dites-vous ?

Les enseignants qui prennent en charge ces classes n'ont pas reçu de formation particulière. Pourtant, selon Maribelle, ils s'en sortent plutôt bien, essayant de les inclure dans la vie générale de l'école.

Quand on évoque les différences entre l'école ici et dans leurs pays, nos quatre invitées lèvent les yeux au ciel : rien à voir ! Déjà, l'enseignement n'est pas obligatoire chez elles. Elles ne connaissent pas non plus les options avant les études supérieures. Que ce soit pour Maribelle ou Farah, l'école semble plus difficile ici. L'exigence de la scolarité belge est donc une difficulté supplémentaire, qui leur permet tout de même une meilleure insertion personnelle et professionnelle. D'ailleurs, pour Idil, l'apprentissage du français est primordial pour s'intégrer dans la société. Elle nous raconte qu'elle passe son temps sur YouTube à regarder des petites vidéos pour apprendre le français. Et ça paye ! L'école, ce n'est pas seulement un endroit pour s'instruire, c'est aussi

un lieu de rencontres. Il n'y a pas que la scolarité qui permet à un jeune de s'intégrer : les relations qu'il entretient avec les autres sont primordiales. Même si, quelques fois, la langue peut être un frein, il est nécessaire de se faire des copains. Laila explique que même si elle ne parlait pas la même langue qu'un autre jeune de la Croix-Rouge, elle trouvait toujours un moyen de communiquer avec lui : « *J'utilise l'anglais ou alors des gestes, on se fait toujours comprendre* ».

Les amitiés naissantes deviennent très fortes. Les jeunes s'attachent très vite aux autres car ils n'ont qu'eux comme



référence. Maribelle et Laila sont devenues très proches lorsqu'elles se sont rencontrées au centre. Idil nous a avoué que sa meilleure amie avait 63 ans : « *Elle fait presque partie de ma famille* ».

Et maintenant ?

Pour toutes les quatre, il est difficile de prévoir un futur. Comme Maribelle nous l'a dit : « *Il n'y a pas de futur s'il n'y a pas de papiers* ». De plus, la situation imprévisible dans laquelle elles sont insérées ne les aide pas à se projeter. Elles vivent au jour le jour, ne sachant pas exactement où elles dormiront le mois prochain.

Cependant, elles ont toutes envie de continuer d'étudier : alors que Laila et Farah espèrent devenir médecins, Maribelle voudrait se lancer dans des études d'esthétique. C'est promis : on reste en contact ! ■

Loup, Marie et Imane



Parlons jeunes, parlons clichés

Initiative conjointe du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, de Comme Un Lundi, de Urbarnisa'son, du Gsara et d'Action Ciné Médias Jeunes, ce projet d'expression multimédia a rassemblé, pendant toute une semaine en juin, une vingtaine de jeunes autour de la question des préjugés. Des clichés sur les sans-abris aux migrants scolarisés en passant par les stéréotypes des différents quartiers de Bruxelles, ces journalistes amateurs ont poussé la complexité de leur réflexion. A travers trois ateliers différents – presse, radio et TV – ils se sont forgés une opinion en interagissant avec les autres et en découvrant la réalité du terrain.

Révolte virtuelle : et après ?

Vanessa Vindreau

On a tous signé un jour de notre vie une pétition pour protester. Mais connaissez-vous l'ICE : l'Initiative Citoyenne Européenne ? Elle démarre aussi par une signature avant de poursuivre une course d'obstacles. Objectif : agir sur la législation. Résultat : peut mieux faire.

Depuis la crise économique de 2008 et celle plus actuelle des migrants, depuis aussi le récent référendum britannique, l'euro-scepticisme est de plus en plus virulent au sein des opinions publiques des Etats membres¹. Les citoyens s'interrogent sur le sens du projet européen et veulent des réponses à leurs préoccupations.

Pour se faire entendre auprès des institutions européennes, ces derniers utilisent souvent les médias sociaux. Ceux-ci fournissent des outils de communication à la portée de tous, comme les pétitions à signer, les interpellations en ligne, etc. Les citoyens peuvent donc faire le choix d'une révolte virtuelle organisée à distance par un groupe de pression. Mais des outils juridiques sont aussi mis à la disposition des citoyens par les Etats membres de l'Union européenne pour leur permettre d'influer sur la législation européenne. Le droit d'initiative citoyenne créé à cette fin par le Traité de Lisbonne permet de rapprocher les citoyens des institutions européennes à travers « *la possibilité d'exprimer leurs préoccupations d'une manière très concrète et d'influer sur le programme politique et législatif de l'UE* ». Ce droit est encore méconnu. Que peut-on en attendre ? Quelle légitimité et quel poids l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) offre-t-elle aux citoyens auprès de la Commission dans son travail législatif ?

Circuit d'une initiative citoyenne

Dans un bureau du 6^e étage du labyrinthe Berlaymont, bâtiment phare de la Commission européenne, un fonctionnaire nous renseigne sur cet instrument peu connu. On y apprend qu'il fonctionne depuis 2012 et permet à des comités de citoyens d'inviter la Commission à présenter une proposition législative dans des domaines où l'UE est compétente². Ces initiatives doivent revêtir un caractère européen lequel se traduit par l'obligation pour chaque comité de collecter un million de signatures provenant de minimum sept Etats membres, avec un minimum par Etat. Cela signifie également que chaque comité est composé de sept personnes résidant dans sept Etats membres.

Pour être lancée, une initiative doit être enregistrée au préalable sur le site de la Commission sur base d'une demande soumise par un comité. Pour ce faire, la Commission vérifie si l'objet de la demande rentre bien dans ses compétences. Dans les faits, franchir l'étape de l'enregistrement représente déjà un obstacle majeur. Les statistiques sont très modestes : sur 51 initiatives proposées et analysées par le service juridique, 20 tombaient en dehors des compétences³.

Une fois l'initiative enregistrée, elle apparaît sur le site de la Commission⁴. La vie de l'initiative citoyenne peut commencer. Les citoyens ont un an pour récolter un million de signatures. Une fois la collecte achevée, les signatures doivent être validées par les Etats membres puis soumise

à la Commission. A nouveau dans les faits, sur 31 initiatives enregistrées depuis 2012, trois ont atteint le million de signatures⁵.

En contre partie, l'instrument offre aux citoyens une audience publique lors de laquelle l'initiative est présentée au Parlement européen et fait l'objet d'un débat. Les organisateurs sont ensuite reçus par la Commission. Celle-ci produit une communication formelle où elle analyse le bien fondé de l'initiative et répond positivement ou négativement de façon argumentée. Elle remet ce document au Collège pour adoption après un débat.

Dans les faits, en dehors des initiatives en cours de collecte, seule l'ICE « Right to water » [Le droit à l'eau] pourrait donner lieu à une révision législative concrète. Ce qui signifie que si la réussite d'une ICE semble dépendre de facteurs propres aux comités organisateurs, l'instrument ne semble pas offrir toutes les garanties d'une issue réussie.

Les facteurs de réussite

En pratique, les financements qui peuvent provenir d'organisations diverses sont très utiles pour soutenir les campagnes de communication des comités de citoyens. Par exemple, « Right to water » a reçu 140 000 euros de la European Federation of Public Service Unions, et l'ICE « Un de nous » 159 000 euros de différentes fondations italiennes. Celles-ci peuvent aider les comités à imprimer les formulaires, à mettre leur propre système de collecte en ligne, à traduire l'initiative dans toutes les langues, etc.

Si tous les domaines de l'UE sont concernés par les ICE (de l'agriculture à la cohésion sociale, des transports à la culture), certains sujets, parce que plus populaires comme ceux qui concernent les animaux (en référence à l'ICE « Stop vivisection ») ou l'eau par exemple, ont davantage de chance de collecter un grand nombre de signatures.

Enfin la formulation est importante : énoncée de façon stratégique, la question fait rentrer l'initiative dans les compétences. Par exemple, la Commission n'a pas de compétence sur la famille. Mais un grand nombre de législations européennes se réfèrent à la notion de famille. Aussi l'ICE « Maman, Papa & les enfants - Initiative citoyenne européenne pour la protection du mariage et de la famille » propose une définition de base de la famille pour toutes les fois où un projet de loi s'y réfère.

Pas encore de success story

Cependant et malgré tout, les limites du Traité rendent l'instrument très complexe. Pour les citoyens à l'origine de l'ICE se posent des problèmes de langues et de réseaux de contacts qui nécessitent d'adapter la campagne, quand bien même ont-ils les outils les plus sophistiqués à disposition dans les différents pays. Ce qui peut freiner le démarrage d'une ICE. La collecte du million de signatures reste aussi un objectif difficile à atteindre en 12 mois. C'est une difficulté énorme intrinsèque aux initiatives citoyennes et *a fortiori* pour celles qui ne sont pas soutenues par des organisations. Si les comités souhaitent poursuivre, ils doivent à nouveau s'enregistrer et repartir de zéro quand le quota de signatures n'est pas atteint dans les délais !

Un instrument utile ?

Finalement l'ICE n'apparaît pas vraiment comme un bon moyen pour le citoyen de peser dans le processus décisionnel à cette échelle. D'ailleurs certains lobbyistes de l'ICE ne sont pas satisfaits de l'instrument et le disent⁶. Cet outil pourrait même rendre les gens les plus engagés eurosceptiques. C'est en partie lié aux très grandes attentes qu'il génère par rapport aux possibilités qu'il offre.

Les citoyens pensent à tort qu'ils sont représentatifs dès lors qu'ils ont collecté au moins un million de signatures. Or la Commission européenne est une grosse machine à produire des législations. Elle utilise des outils depuis des années pour mener des analyses d'impact avant même de prendre les décisions. Pour ça, les consultations publiques fonctionnent. Lorsque des groupes de citoyens arrivent avec de meilleures idées, la Commission et le Parlement européen qui organise les audiences publiques considèrent ces démarches importantes mais somme toute relatives face aux 450 millions de citoyens que la Commission et le Parlement représentent et aux arguments basés sur des données scientifiques.



Consciente des problèmes, la Commission se donne cependant du temps pour améliorer l'outil parce qu'elle estime qu'il doit être rôdé avant d'effectuer des réformes de fond. Mais un signe devrait cependant inquiéter, celui de la chute du nombre d'initiatives depuis la création du programme. En 2012, elle enregistrait 16 demandes d'ICE, en 2015 elles ne sont plus que 5. Doit-on dès lors revenir aux instruments démocratiques plus directs pour gagner en efficacité ? ■

Vanessa Vindreau

[1] Voir l'Eurobaromètre. [2] « Les citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'États membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission européenne, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application des traités », Traité de l'UE, Article 11 § 4 - europa.eu/pol/pdf/qc3209190frc_002.pdf. [3] Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil, COM (2015) 145 final, Rapport sur l'application du règlement (UE) n°211/2011 relatif à l'initiative citoyenne, p. 3. 4] www.citizens-initiative.eu/#home [5] « Right to water » pour le droit à l'eau et à l'assainissement, « Un de nous » pour la protection juridique de la dignité, du droit à la vie et à l'intégrité de tout être humain, et « Stop vivisection » pour l'abolition de l'expérimentation animale dans l'UE. [6] The ECI campaign for a European citizens' initiative that works !

Lessines Quintet

Massimo Bortolini

Ecole de devoirs, Cabaret des oiseaux [du nom d'un arbre aux feuilles si larges que les oiseaux s'en servent comme abreuvoir-baignoire], Repair Café. Une bande d'amis regorgent d'idées pour retisser des liens entre les habitants de Lessines devenu presque désert économique. Beaucoup d'idées mais encore peu de moyens.

Le 1^{er} mai dernier, j'ai retrouvé Hugues Robaye au Festival du Livre de Charleroi (vous ne connaissez pas ? C'est normal, c'était la première édition). Cela fait longtemps qu'on se fréquente, enfin qu'on se croise et qu'on se promet de faire des projets ensemble. Nous avons donc bu un coup et papoté de choses et d'autres. C'est là qu'il m'a parlé et montré le premier numéro des Carnets écophiles, consacré à Lessines, carnets qui seront une occasion de partir à la rencontre d'un lieu et de ses habitants. Il m'en parle avec ferveur et entrain, me raconte ses rencontres, les projets qui prennent forme à partir de gens qui veulent faire de la cohésion sociale en dehors des sentiers balisés, subsidiés ou financés, qui veulent redonner sens au fait de partager des espaces de rencontre ou de vie. Rendez-vous est pris.

Lundi 20 juin. Je suis arrivé à Ath. Hugues m'attend. C'est que le reste du trajet *sncbiste* jusqu'à Lessines n'est ni simple ni sûr, il arrive que les trains disparaissent des tableaux d'affichage. « *Je viendrai te chercher en voiture, ce sera l'occasion de découvrir la zone autour de Lessines* », cette entité jadis florissante grâce aux carrières de porphyre ; de la vingtaine que la commune a comptées, il en reste deux. S'en est suivi le lot de toutes les villes à qui il ne reste que la mémoire d'une grandeur lourde à porter : déclin, émigration, pauvreté. Nous passons devant la maison où est né René Magritte, « *mais ce n'est pas vraiment là* », sourit Hugues ; « *et puis, il y a d'autres gloires locales, Louis Scuttenaire, Raoul Vaneigem, Jean-Claude Drouot, Claudie Criquelion, Lou Deprijck ou encore Gus Viseur, l'accordéoniste mort à Paris* ».

Cinéma à vendre ; idées à revendre

Nous arrivons chez Françoise Laurent. Françoise a quitté Bruxelles et sa péniche, il y a un an. « *C'est elle qui est à la base de notre groupe. Elle n'en a pas eu l'idée, mais c'est elle qui l'a permis* », raconte Hugues. Françoise est curieuse. Alors quand elle voit que Le Colisée est à vendre, elle demande à le visiter. Le Colisée, c'est l'ancien cinéma, abandonné depuis quelques années, mais encore en bel état. L'espace permettrait d'organiser quantité de choses, du cinéma bien sûr, mais aussi des expositions, des ateliers, l'espace café redeviendrait lieu de rencontre. Elle en parle aux autres – Hugues, Guy Barbay, Marianne Uylebroek et Olivier Ducène, par ordre d'apparition dans ma journée lessinoise – qui sont emballés par l'idée. L'affaire ne se fera pas. Quelqu'un d'autre achètera Le Colisée. Mais l'idée est là. L'idée, c'est d'aller à la rencontre des gens, de les entendre, de prendre le temps de regarder et d'écouter ce qu'est ce lieu autrefois foisonnant et ce qu'y font les habitants.

Ce contretemps, loin de les refroidir, leur a redonné vigueur et allant. Entre eux, les rencontres et les discussions reprennent de plus belle. De remises en question en propositions, les projets s'ébauchent et prennent forme. La question qui sous-tend tout cela pourrait être : pourquoi faire

quelque chose plutôt que rien ? Pourquoi faire, alors que tout nous pousse à rester chez nous, devant un écran ? Ce qui vaut pour eux vaut pour d'autres, se disent-ils. Alors, ils font et réfléchissent. Ils réfléchissent et font. Olivier Ducène, ancien enseignant, menuisier, ébéniste (entre nombreuses choses) anime le Repair Café, où les dimanches, on vient réparer, rafistoler et remettre en état de marche ce qu'on nous conseille de jeter ; Mariane Uylebroek, qui vient de terminer une belle carrière à MediaAnimation, accueille une fois par mois des concerts chez elle, dans son « Cabaret des oiseaux », où pour presque pas grand chose, on peut venir écouter et converser avec Quentin Dujardin, Didier Laloy et ceux qui viendront y jouer ; Guy Barbay, l'un des fondateurs du Piment, imagine une Maison des jeunes, dont Lessines manque, une Ecole des devoirs, car les besoins sont immenses, Françoise Laurent planche sur la communication, car toucher les gens au bon endroit et de la bonne manière est fondamental, tandis que Hugues Robaye parcourt inlassablement les rues de Lessines imaginant des lendemains qui ne déchanteraient pas, archive, tire le portrait à la ville et à ses habitants, questionne et discute avec eux et publie les Carnets écophiles, qui rendent compte de tout cela.

Réapprendre à regarder

Lessines pourrait être un exemple de ce que la désindustrialisation, le chômage, l'isolement progressif, l'émigration, la pauvreté, le délitement social entraînent. Dès lors, pour ce petit groupe de personnes, la question est aussi de savoir comment intervenir sur un lieu et faire sens avec ses habitants ? Ils précisent que « *le projet part donc de cette volonté de repenser une intervention socioculturelle au cœur d'une ville. Qu'est-ce que la culture ? Une sensibilisation à des formes et des pratiques qui donneraient à la vie, aux humains, des sens plus*

subtils, denses ? » Hugues Robaye précise qu' « il est important de réapprendre à regarder. On éduque plus au regard, et du coup, il arrive qu'on ne voit plus ce qui change ou ce qui est là depuis longtemps ». On oublie et on finit par s'oublier. Il s'agit de réancrer les habitants dans la réalité dans laquelle ils vivent, mais plus largement, et cela nous concerne tous, réapprendre à regarder le monde et ce qui nous entoure. « Dans notre



© Massimo Bortolini

projet, les formes habituelles de la culture – cinéma, théâtre, musique, etc. - seront mises en relation avec d'autres activités culturelles, comme l'artisanat; la construction, notamment une rénovation réfléchie du bâtiment; mais aussi une importance accordée au « patrimoine ordinaire » de la ville, à sensibiliser les habitants au bâti, à la configuration originale de la ville, à son histoire, notamment au moyen d'ateliers (par exemple, signalétique) liés aux institutions d'enseignement que la ville accueille ; l'alimentation, le maraîchage » (une Coopéco dont le modèle new-yorkais a inspiré des initiatives à Charleroi et Bruxelles est évoquée).

Lessines n'est pourtant pas un désert culturel. Des structures communales – centre culturel, piscine, bibliothèque, centre sportif – y côtoient des structures privées – Maison de la laïcité, associations et cercles divers. Des festivités annuelles rassemblent encore et toujours : la Procession des Pénitents, le Festin, la Fête du Cayoteu ou de la plaine d'Houraing. Alors ? « Il faut bien distinguer le haut et le bas de Lessines, conseille Guy Barbay, les manifestations « ouvrières » (celle de la plaine d'Houraing ou du Cayoteu) ne reçoivent plus ou quasiment plus de subventions, ce n'est pas le cas pour les autres... et c'est dans ce bas de Lessines que les problèmes de pauvreté, de désagrégation sociale, avec ce que cela peut entraîner, délinquance, toxicomanie, par exemple, deviennent de plus en plus marqués. Il y a un besoin évident de s'intéresser à ces quartiers, or il y a surtout un manque d'intérêt ». S'intéresser à ces quartiers et à cette population c'est notamment en disant que Lessines, c'est aussi cela, et pas uniquement le Centre culturel tout beau tout neuf ou l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, joyau architectural et manne touristique pour la ville.

La Culture et la Ville

Comment les autorités voient-elles leurs interventions ? « Oh, il y a peu de retours de leur part. Nous avons été reçu par l'échevin des Affaires culturelles, qui donnait l'impression de nous prendre de haut, et semblait nous

rappeler que la culture, c'était lui... Plus tard, Olivier et, ensuite Marianne, ont reçu un courrier communal leur demandant sous quel statut ils faisaient leurs activités (Repair Café¹ et Cabaret des oiseaux)... Ce n'est pas vraiment de l'intimidation, mais on nous fait savoir qu'on nous a à l'œil. Au-delà de cela, pas grand-chose. Ensuite, il y a eu le passage sur No Télé² et dans l'émission Par Oui-Dire de Thierry Genicot³, et la parution du premier numéro des Carnets écophiles⁴ consacrés à Lessines et à ce que nous y faisons. Et c'est vrai que le patrimoine, à Lessines, c'est quelque chose d'important pour la ville. Alors, attirer l'attention sur la manière dont ce patrimoine est, parfois pas ou mal, géré, ce n'est pas forcément simple dans nos relations avec elle. Pourtant, c'est ce que nous voulons faire. Montrer que cette ville faite de bric et broc, avec ces maisons qu'on rafistole parce qu'on n'a pas toujours les moyens de faire mieux, est belle ; et qu'elle mérite qu'on s'y intéresse. En tout cas, nous nous y intéressons ».

Ces cinq Lessinois, autochtones ou d'adoption, poursuivent le bout de chemin entrepris ensemble depuis mars. Ils (se) redisent les valeurs et les envies qui les animent. Ils repartent à la rencontre de ceux qui, peut-être, les rejoindront, les aideront d'une façon ou d'une autre. Pour l'heure, les cogitations portent sur comment faire tout cela sans lieu fixe. En chercher un autre ? Imaginer des formules itinérantes ? Penser des lieux éclatés ? Cela ne va-t-il pas à l'opposé de cette volonté de réunir, de rassembler, de faire se retrouver et de faire ensemble ? Cela est plus lent qu'imaginé. Ça tombe bien, ils ont du temps et il n'est pas à revendre mais bien à donner. ■

Massimo Bortolini

[1] <http://mayak.unblog.fr/category/artisanats/olivier-ducene/>

[2] www.notele.be/list14-l-info-en-continu-media42153-portrose-faites-connaissance-avec-lessines.html

[3] www.rtf.be/auvio/detail_par-oui-dire?id=2100193

[4] <http://mayak.unblog.fr/2015/12/08/un-observatoire-des-observateurs-ecophiles/>

Irréductibles Harenois contre méga-prison

Luk Vervaet

En trente ans, le nombre de détenus a doublé. Pour remédier à cette explosion, les gouvernements successifs ont construit des prisons : Bruges (1991), Andenne (1997), Ittre (2003), Hasselt (2005), Marche-en-Famenne (2013), Leuze-en-Hainaut (2014), Beveren (2014). S'y ajoute la construction de six prisons pour illégaux sous le nom de centres fermés. C'est dans ce contexte d'inflation carcérale que des citoyens s'opposent à la construction de la méga-prison de Haren.

Récemment, deux mouvements sociaux ont sorti de l'ombre le monde caché des prisons. Il y a eu la grève du personnel pénitentiaire en mai-juin 2016. Et le mouvement contre la méga-prison de Haren, commencé en 2011 et qui continue sa lutte sans relâche. En prenant des détenus en otage pour obtenir satisfaction, la grève des gardiens a levé le voile sur la situation catastrophique au sein de nos prisons. Elle nous a confrontés à la vie difficile des gardiens. Mais aussi, et surtout, à celle des détenus, qui, en beaucoup d'endroits, y mènent une vie non digne de ce nom. « Grève historique », « mouvement sans précédent » ont écrit certains médias. Cette grève ne donnait pourtant aucune perspective sur l'issue de la crise carcérale. Elle revendiquait avant tout le maintien ou l'augmentation du personnel pénitentiaire et s'est soldée par des promesses de réformes – et surtout de construction de nouvelles prisons - de la part du ministère de la Justice¹.

Deux questions s'imposent de prime abord. Pourquoi invente-t-on toujours de nouvelles réformes et ne reprend-on pas, par exemple, la loi Dupont, qui n'est toujours pas d'application ?² Et deux, force est de constater que ces réformes ne constituent jamais une rupture. Elles laissent la prison intacte, en tant que principal et unique outil de punition.

Pour reprendre Tony Ferri, philosophe et conseiller pénitentiaire d'insertion au ministère français de la Justice : « L'institution pénitentiaire [...] persiste à demeurer fondamentalement identique à elle-même [...]. Par définition, les transformations ne sont que des accidents, des mesurette de replâtrages, d'habillages et de consolidation des institutions (pénitentiaires) qui restent, par définition intactes... »³.

Quant au titre « historique », c'est bien au mouvement contre la construction de la méga-prison à Haren (Bruxelles) qu'il revient. C'est en effet ce mouvement qui a suscité une formidable prise de conscience et élevé le premier barrage contre la politique carcérale en Belgique en bloquant la construction de la méga-prison depuis plusieurs années. Disons-le, il n'est pas

garanti que ce mouvement arrive à bloquer définitivement la construction de la prison. Mais ce n'est pas le plus important. Comme le dit la militante des droits de l'homme Angela Davis, « il nous faut parfois nous atteler à la tâche quand bien même aucune lueur à l'horizon ne laisse espérer quoi que ce soit ». Pour elle, il ne s'agit pas de raisonner en termes de « résultats », mais en termes « d'impact » : « Un mouvement peut échouer de fait. Il peut avoir ses campements détruits, ne produire rien de tangible, ne déboucher sur rien... Mais il s'agit de penser à l'impact de ces actions inventives et novatrices [...] qui doivent nous servir de modèles pour les actions que nous engagerons dans l'avenir »⁴. A ce niveau-là, les différentes actions et initiatives des militant(e)s au sein de ce formidable front contre la méga-prison laisseront des traces indélébiles.



© Nadine Rosa-Rosso

Des chicons, pas de prisons ! Des patates, pas de matraques !

Je pourrais citer les films, les bandes dessinées, les travaux universitaires, réalisés sur cette lutte⁵. Les Zadistes et les Patatistes, les militants, venus de différents pays d'Europe, pour occuper pendant plus d'un an, jusqu'à son évacuation violente et illégale en septembre 2015, le terrain du Keelbeek où allait se construire la prison. La plantation massive de patates, le 17 avril 2014, par 400 personnes du Keelbeek à l'appel du ReSAP⁶. La condamnation à 10 mois de prison de huit activistes anti-prison, accusés d'en avoir détruit la maquette. Le tour à vélo patatiste. Les actions de La Cavale et leur procès à venir. Les prises de position des magistrats et des avocats. Le travail acharné de la Plateforme pour sortir du désastre carcéral⁷, de l'Observatoire International des Prisons, de la Ligue des droits de l'homme, d'Inter Environnement Bruxelles, de Respire ou des organisations agricoles. La force du mouvement contre la construction de la méga-prison réside dans la magnifique convergence qu'il a réussi à créer entre les luttes menées sur différents fronts, porteurs d'une société nouvelle.

Mais c'est la conscientisation d'une poignée d'habitants de Haren qui est à la base de cette lutte et qui en est en même temps le résultat le plus remarquable. Quelques dizaines d'habitant(e)s de cette petite entité de 4 500 personnes, méprisée et utilisée comme poubelle et comme site pour les grandes infrastructures de la grande ville, se sont investis depuis cinq ans dans cette lutte. Contre le fatalisme qui disait que leur combat était perdu d'avance. Contre l'opinion dominante selon laquelle il faut toujours plus d'enfermement et toujours plus de prison. Contre la privatisation des prisons. Ces Harenois(e)s n'avaient aucun rapport avec le monde carcéral avant que ne commence la lutte. Leur Comité des Habitants de Haren ne s'opposait pas à la construction d'une petite prison sur les terrains abandonnés d'une usine. C'est à travers la lutte qu'ils et elles se sont développés en tant que porteurs d'un mouvement contre « l'inflation carcérale sans précédent au XX^e siècle »⁸ et contre les solutions des gouvernements successifs.

Le 27 juin dernier, le collège de la Ville de Bruxelles a finalement donné son feu vert à la construction de la méga-prison en échange de la construction d'un parc, d'un pont et de la promesse que son CPAS ne devra pas payer une assistance aux détenus. Voici quelques extraits du communiqué⁹ du Comité des Habitants de Haren, signé par

Neuf essentiels sur la prison et l'action culturelle en milieu carcéral, ouvrage collectif, Bruxelles, Culture & démocratie, 2015, 192 p.

Afin de lutter contre les effets destructeurs de la prison, un des objectifs majeurs de la loi de principes est de rapprocher les conditions de vie du détenu de celles du citoyen libre. Les activités culturelles et artistiques, considérées comme simple loisir, figurent dans le bas de la hiérarchie des activités proposées par les intervenants extérieurs. Pourtant, elles constituent un moyen de corriger l'esprit de l'institution carcérale et il est incontestable qu'elles jouent un effet déclencheur important, par exemple pour reconstruire l'image de soi, acquérir des compétences non formelles utiles en prison et primordiales à la libération. Quelle place peut être réservée à la culture au sens large ? Donner aux détenus la possibilité de devenir des acteurs sociaux, d'acquérir de nouvelles compétences transposables dans un projet de vie, voire professionnel... pour finalement améliorer leurs perspectives de réinsertion durable dans la société.



Elisabeth, Fabienne, Laurent, Nathalie, Philippe, Stéphanie et Zehra, publié avant la tenue de ce conseil communal. Il montre que la flamme de la résistance brûle toujours et n'est pas prête de s'éteindre. « *Le collège de la Ville de Bruxelles veut forcer le conseil communal à accepter le projet de méga-prison de Bruxelles. Il n'est pas question de monnayer un projet aussi toxique que cette méga-prison de Bruxelles contre des compensations locales et étrangères au projet... Nous ne voulons pas de compensations qui se feraient au prix d'un mauvais projet. Nous ne voulons pas de compensations qui se feraient sur le dos de la justice et des conditions de détention... Nous ne voulons pas reporter les problèmes ailleurs... Nous ne voulons pas prendre des biens qui devraient être destinés à d'autres... Nous voulons de la justice et pas de la vengeance... On ne détruit plus aujourd'hui les terres arables. On ne détruit pas l'équilibre d'un village... On ne mélange pas une prison pour jeunes, une prison pour détention préventive, une institution psychiatrique, une prison ouverte pour femmes, une prison de peine et tout cela concentré et soumis aux nuisances harenoises ... On ne rend pas la justice en prison... On n'exclut pas les personnes en détention de notre société... Haren n'est pas à vendre.* » ■

Luk Vervaeke

Ancien enseignant dans les prisons et auteur, spécialisé dans le monde carcéral

[1] www.koengeens.be/fr/media [2] « ... le 12 janvier 2005, le législateur belge adoptait une loi « de principes concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus ». Annoncée depuis 1996, cette loi était porteuse d'espoir pour le monde carcéral en général, et les détenus en particulier... Las ! Dix ans plus tard, près de la moitié des dispositions votées à l'époque ne sont toujours pas entrées en vigueur... » www.liguedh.be/espace-presse/130-communiqués-de-presse-2015/2237-loi-du-pont-un-bien-triste-anniversaire. [3] Tony Ferri, Le système pénitentiaire est-il en crise ?, Revue européenne de Psychologie et de Droit, www.psyetdroit.eu. [4] Angela Davis, Une lutte sans trêve, La Fabrique éditions, 2016, p. 178. [5] Par exemple : les Ateliers « Affiches sur les prisons » et le film « Prisons des villes, prisons des champs » produit par les Ateliers urbains et l'IEB ; les reportages de Haren TV, Zin TV ou Via Campesina TV ; « Patati & Patata, trois ans de lutte à Haren », le livre avec les dessins d'Ernesto Moreno ; « Haren, vers la prison de demain », travail de fin d'études de Notaro Gennaro ; « Dé/construire la prison », les workshops ULB faculté d'architecture ; les travaux des étudiants sur le terrain de l'unité de Socio-Économie, Environnement et Développement (SEED) de l'université de Liège... [6] <http://luttespaysannes.be/?lang=fr>. [7] <http://harenunderarrest.be/fr/> [8] Fabienne Brion, Cellules avec vue sur la démocratie, Fragment 1, « une inflation carcérale sans précédent au XX^e siècle, du moins si l'on excepte l'immédiat après-guerre. » <https://conflits.revues.org/18906> [9] <http://1130haren.be/fr/> : RDV à l'Hôtel de Ville de Bruxelles ce lundi soir dès 17h : Haren pas à vendre Publié : 27-06-2016

Sus à l'oppression !

Entretien

Géraldine Bogaert est la cheffe d'orchestre de l'asbl Ebullition. Son dada, le Théâtre de l'Opprimé, un genre artistique qui met en scène des personnes victimes d'oppression. Le but : lutter contre les injustices que la société légitimise.

AI : Quel a été le déclic qui vous a poussée à vous lancer dans le Théâtre de l'Opprimé ?

Géraldine Bogaert : Le fait qu'il allie la dimension créative, artistique du théâtre et l'aspect engagé, dénonciateur de la société civile. Ce sont des dimensions qui, habituellement, se rencontrent peu.

L'inventeur de cette forme d'expression s'appelle Augusto Boal, dramaturge et militant politique brésilien. Dans les années 1960, à l'époque des grandes dictatures, il s'était aperçu que le théâtre pouvait être un moyen d'expression destiné à une population opprimée. Il a voulu l'utiliser comme outil de lutte des classes populaires que les élites politiques broient allègrement.

Nous vivons dans une société où les détenteurs du pouvoir persuadent ceux qui ne l'ont pas qu'ils n'ont rien à dire et qu'ils ne peuvent pas changer la société. Augusto Boal a démontré qu'il était possible d'agir en tant qu'opprimé. C'est là que s'est fait le déclic. Je pense que nous pouvons tous jouer sur scène, véhiculer des messages à travers l'art scénique, émouvoir, faire réfléchir d'autres humains sur des conditions de vie injustes. Le Théâtre de l'Opprimé n'est pas un moyen de sensibilisation. Il va bien au-delà ; il s'agit d'un outil de lutte, de témoignage, élaboré pour s'entraîner à agir contre les injustices.

AI : En quoi permet-il d'agir concrètement ?

Géraldine Bogaert : Je n'aime pas dire qu'il s'agit d'une thérapie parce que ce n'est pas l'objet de mes ateliers. Ceux qui participent n'ont presque jamais fait de théâtre. Par contre, ils ont plein d'histoires à raconter. Les ateliers avec les migrants sont souvent chargés émotionnellement. Certains ont vécu des expériences terribles dans leurs pays et continuent à en vivre d'autres en Belgique. Cependant, je remarque des bienfaits sur les comédiens : ils osent s'exprimer davantage oralement, physiquement. Cela renforce leur estime de soi et surtout leur légitimité. A la fin de l'aventure, certains m'ont dit : « Maintenant j'ai conscience que j'ai des droits ! ». Aux yeux de personnes bien loties, cela paraît évident. Mais pour eux, pas du tout ! Quand tu es demandeur d'asile, tu te fais tout petit, tu te plies à tout parce que tu as absolument besoin de fédérer ton énergie dans l'espoir d'obtenir tes papiers. Nous avons travaillé des histoires, des scènes, des contextes d'intimidation avec eux. Au sortir, certains se sont renseignés sur l'accès à la santé ou au logement. D'autres ont évoqué leur droit de porter plainte en cas d'abus.



La vie est un théâtre! Celle des femmes demandeuses d'asile es

Au niveau du public, il y a aussi de l'action. Le Théâtre de l'Opprimé prend parfois la forme du théâtre forum. Le spectateur ne se trouve pas dans une position passive, à regarder les scènes se dérouler devant ses yeux. Il participe. On pose la question au public : « Face à cette injustice, comment feriez-vous pour retourner la situation ? » Si un spectateur a une proposition concrète, il est bienvenu sur scène pour jouer ! Tout le monde peut changer la donne. Mais évidemment, si nous voulons que cela fonctionne, il faut absolument que ce soit interprété devant un public concerné par la question. Sinon, personne ne monterait sur scène.

Nous avons fait une tournée en milieu scolaire en collaboration avec Oxfam sur la thématique du commerce équitable, de la consommation responsable. Les jeunes s'appliquaient à trouver des solutions alternatives aux problèmes de surconsommation.

Je n'ai pas pour prétention de changer le monde mais je pense qu'il est possible de semer des graines qui germeront chez certains. En ayant les yeux plus ouverts sur les injustices et les difficultés des personnes à qui nous faisons face, nous changeons notre regard sur autrui. Des questions surgissent : cette situation est-elle légitime ? Ne pourrait-on pas imaginer un système plus équitable ? Faut-il d'emblée que certains souffrent pour que d'autres jouissent de certains plaisirs ? Le Théâtre de l'Opprimé rend aux gens la faculté de croire en leurs propres capacités d'action, qu'ils soient comédiens ou spectateurs.



© Paul d'Arlet

t racontée sur les planches du théâtre Molière.

AI : Oser raconter son histoire face à des participants que l'on ne connaît ni d'Eve ni d'Adam ne doit pas être un exercice facile pour les participants. Comment faites-vous pour les mettre en confiance ?

Géraldine Bogaert : La confiance, ça se travaille. Toute l'année, je mets en scène des gens qui ne se seraient jamais imaginés capables de jouer en public. Il y a toujours des malaises, certains se braquent, se ferment ou ne veulent pas parler de leur vécu. Il faut donc les encourager à lâcher du lest sans jamais les obliger. Je suis là pour leur proposer un espace d'expression qui fonctionnera parce qu'ils sont ceux qui enrichiront la pièce grâce à leurs histoires.

Ils se sentent rapidement solidaires les uns des autres. Le fait d'être embarqué dans le même bateau responsabilise tout le groupe, ce qui est motivant. L'autre point qui favorise la confiance réside dans l'effacement de la hiérarchie ou de la fonction sociale. Les statuts dans la vie réelle tombent une fois sur scène. Que l'on soit cadres d'entreprise, étudiants ou sans papiers, l'un n'est pas supérieur ou inférieur à l'autre.

Je me rappelle d'un exemple concret : nous avons fait un projet théâtral avec Solidarité, une organisation de jeunesse. Les éducateurs et les jeunes participaient aux ateliers. Dès le début, j'ai mis les points sur les i avec les chefs d'équipe: « Vous ne gérez pas les jeunes. Vous êtes au même niveau qu'eux ». C'était dur pour eux, mais une cohésion sans hiérarchie a pu se créer.

Ce qui m'enthousiasme toujours c'est de constater la vitesse à laquelle des personnes qui ne se connaissent pas ou à peine sont capables d'exprimer des sentiments d'une sincérité et d'une profondeur que l'on n'aurait pas soupçonnées.

Tout ce processus se fait dans le non jugement et la bienveillance. Pour se lancer dans cet exercice, il faut une certaine capacité d'empathie et une habilité à accueillir les émotions. Il faut aussi faire en sorte qu'elles soient acceptées par tout le groupe, pour ensuite les dépasser et continuer sur le chemin de la création.

AI : Ce genre théâtral concerne-t-il autant les Belges que les citoyens de pays qui connaissent davantage la répression ?

Géraldine Bogaert : Totalement. Quand Augusto Boal est arrivé en Europe, il s'est rendu compte que nous sommes aussi victimes d'oppressions en Occident. Mais parfois de manière plus subtile. Une personne peut travailler dans une entreprise, toucher un bon salaire et vivre pourtant quotidiennement le poids de la compétition, l'urgence de faire toujours mieux. Nous subissons tous des oppressions. Elles sont plus ou moins internalisées en fonction de notre statut dans la société. D'ailleurs, dans les ateliers qui réunissaient des Européens et des migrants, je remarquais la tendance de certains participants à considérer leurs propres oppressions comme ridicules. Face aux histoires des migrants qui avaient enchaîné galère sur galère, les autres se sentaient mal à l'aise avec leur « petites histoires ». L'enjeu était de leur faire comprendre qu'il n'y a ni petites ni grandes oppressions. Elles engendrent toutes du mal-être, et cela vaut donc la peine de lutter contre.

AI : Quel est l'avenir théâtral de l'asbl Ebullition ?

Géraldine Bogaert : Nous venons de terminer une tournée du spectacle « Silence de plomb, parole de soi(e) » avec un groupe de demandeuses d'asile originaires d'Afrique de l'Ouest. Une aventure qui a pris fin dans l'émotion. Pour la suite, il y aura une deuxième tournée en milieu scolaire sur la consommation responsable avec Oxfam. J'aimerais également développer un projet de laboratoire théâtral sur les identités multiples. L'idée serait de constituer un groupe le plus diversifié possible, en termes d'âge, de genre, de statut (employé, chômeur, étudiant, demandeur d'asile), afin de travailler sur cette notion d'identité multiple, puis de présenter le fruit de notre labeur en mars 2017 durant la Semaine de lutte contre les discriminations et le racisme. Nous avons déposé un dossier à la Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité. Malgré notre volonté d'encourager l'action et la réflexion populaire, nous peinons à être soutenues financièrement de façon durable mais nous ne nous décourageons pas. Ebullition ne lâchera pas l'affaire tant que ses membres auront l'énergie de monter des projets. ■

Propos recueillis par **Ani Paitjan**

Notre maison est votre maison

Sarah Van Doosselaere

Alors que la capitale belge se figeait après les attentats de Paris, nous avons accueilli pendant quelques jours une famille de réfugiés syriens dans notre appartement bruxellois. Une cohabitation « à la fois simple et exceptionnelle ».

En novembre dernier, nous avons reçu un email collectif d'une collègue de mon mari Leo, qui demandait de l'aide pour payer la chambre d'hôtel d'une famille de réfugiés syriens, en attente de sa convocation à l'Office des étrangers (OE).

Khadija, Hadi, et leurs deux fils Ibrahim et Ziad¹, comme de nombreux autres migrants à cette période, s'étaient présentés à l'OE pour demander l'asile dès leur arrivée en Belgique. Ce dernier, débordé par les demandes, ne les avait reconvoqués que trois semaines plus tard afin d'enregistrer officiellement leur demande d'asile. Trois semaines sans nulle part où aller : l'accès à un centre d'accueil n'est effectif qu'après l'enregistrement officiel de la demande d'asile.

Une amie de la collègue de Leo, touchée par la crise de l'accueil des migrants, s'était auparavant rendue au parc Maximilien pour proposer son aide. Sur place, on lui présenta Khadija, Hadi et leurs enfants : « *Voici une famille, débrouillez-vous pour les aider !* ». Elle décida alors

de leur payer une chambre d'hôtel pour qu'ils puissent rester tout près de l'OE jusqu'à la date de leur convocation. Mais après deux semaines, elle cherchait un soutien financier pour pouvoir continuer à les aider.

Quand nous avons reçu cet appel, mon mari et moi avons tous les deux pensé qu'au lieu de payer leur chambre d'hôtel, nous pourrions leur proposer de venir chez nous pour la dernière semaine d'attente. Jeunes parents également et conscients du terrible périple que cette famille avait dû parcourir pour se retrouver à Bruxelles, il nous a semblé évident qu'ils seraient plus confortables chez nous que coincés dans une chambre d'hôtel. Notre proposition transmise, la famille nouvellement arrivée a accepté de venir chez nous pour les cinq dernières nuits avant la date de leur convocation.

Il fut aisé pour nous de prendre cette décision. Leo et moi nous sommes rencontrés lorsque nous étudions l'arabe à l'université. Depuis, j'avais travaillé plusieurs années dans des associations d'aide aux migrants et, par ailleurs, je travaillais depuis plusieurs mois à la mise sur pied d'un réseau qui permet aux personnes qui disposent de chambres inoccupées de les mettre à disposition de migrant.e.s qui en ont besoin. J'avais donc déjà beaucoup réfléchi à la question de l'accueil des migrants

dans des familles. Mon mari, dont les grands-parents avaient trouvé refuge au Royaume-Uni pendant la Seconde Guerre mondiale et qui avait cohabité, enfant, avec des réfugiés accueillis chez lui par ses parents, avait en outre aussi déjà travaillé avec des réfugiés... Nous étions donc prêts à nous lancer dans cette aventure !

Un toit pour deux familles

Khadija, Hadi, Ibrahim (4 ans) et Ziad (3 ans) sont ainsi arrivés chez nous un dimanche après-midi. Pendant que les garçons se cachaient dans les jambes de leur papa dans le hall d'entrée, Khadija est entrée avec moi dans le salon. Après



quelques secondes, elle se mit à pleurer. Cette émotion forte était, je pense, un mélange de gratitude et de tristesse infinie : elle m'expliqua, entre deux sanglots, que leur appartement en Syrie ressemblait très fort au nôtre... L'arrivée dans notre maison l'avait transportée en Syrie. Sans savoir exactement comment accueillir cette émotion, je lui répétais alors « *baytna baytkum* » (« notre maison est votre maison »).

Nous avions prévu que notre fils de 4 ans, Elliott, laisserait sa chambre à Ibrahim et Ziad pour rejoindre Layla, sa sœur de trois mois, dans notre chambre. Khadija et Hadi s'installeraient dans la future chambre de Layla. Nos « invités » nous ont alors expliqué qu'ils préféraient rester tous dans la même chambre. Après un voyage extrêmement rude vers l'Europe, en passant par une traversée périlleuse en bateau de la Turquie à la Grèce, nos quatre nouveaux amis n'étaient pas prêts à se séparer. Mais comme notre fils était tellement ravi de venir « camper » avec nous toute la semaine, nous nous sommes retrouvés avec une chambre vide, et deux familles de quatre personnes dans deux chambres pendant cinq jours !

Après ce petit moment d'ajustement matériel, nous avons servi le thé et commencé à faire connaissance. Khadija et Hadi parlent kurde et arabe couramment, et leurs enfants parlent kurde et quelques mots d'arabe. Nous avons réussi à communiquer (tant bien que mal !) en arabe. Au rythme des tasses de thé, leur périple se dessine : nous avons appris la fuite de la Syrie deux ans auparavant et la vie en Turquie depuis lors. Pendant qu'ils nous racontaient le quotidien de la guerre en Syrie et la perte de certains membres de leur famille, les enfants ont commencé à jouer ensemble, à nos côtés. Bien que nous ayons appris quelques mots d'arabe à notre fils (« oui », « non », les chiffres de un à dix, « merci », « de rien », etc.), c'est réellement sans partager de langue commune que ces trois petits garçons allaient s'approprier jour après jour.

Entre enfants, sans sous-titres

La facilité avec laquelle ils ont joué, partagé leurs jouets, découvert les limites des uns et des autres, nous a paru à la fois tout à fait naturelle et exceptionnelle. En effet, il semble logique que des enfants de trois et quatre ans s'amusent des mêmes choses, comme courir à toute vitesse à la plaine de jeux entre le toboggan et l'escalier qui y mène et refaire ce parcours des dizaines de fois ou sauter sur un matelas gonflable. Mais la manière avec laquelle ils ont réussi à communiquer, jouer, s'amuser et cohabiter, pendant cinq jours, simplement à l'aide de gestes et de regards nous a tous et toutes épatés. Tous ces d'obstacles au « vivre ensemble » prétendument liés aux cultures, langues et origines différentes... ne seraient-ils que des constructions « d'adultes » ?

Malgré l'ambiance très particulière qui régnait à Bruxelles à ce moment-là à cause du *lockdown* suite aux attentats de Paris, l'organisation de la vie quotidienne fut aisée. J'étais encore en congé de maternité lors du séjour de Khadija et Hadi chez

nous. Lorsque mon mari partait travailler le matin, et que notre fils était à l'école, je restais à la maison avec ma fille de trois mois et nos invités. Le partage de l'espace commun s'est déroulé sans encombre, malgré notre légère appréhension liée à l'arrivée toute récente de notre fille dans notre vie. Pendant la journée, Khadija, Hadi et les enfants m'aidaient à m'occuper de notre bébé : Ibrahim la distrayait sur son tapis de jeu, Khadija me soulageait en la portant dans ses bras et Hadi lui chantait des berceuses en kurde pour l'aider à s'endormir. Cela me permettait de me reposer un peu et de donner quelques leçons de français à Khadija et Hadi.

La vie à huit

Khadija nous aidait dans la cuisine au moment des repas et insistait toujours pour tout ranger après ces moments d'échanges. Un soir, après le souper, Hadi nous parla de son métier en Syrie. Il travaillait au bar d'un restaurant et nous expliqua qu'il concoctait des jus et des *smoothies* délicieux. C'est alors que mon mari lui dit « *tafaddal* » en lui montrant la cuisine, « *vas-y, sers-toi de tout ce que tu veux dans la cuisine et prépare-nous un bon dessert !* » Il se prit au jeu avec grand plaisir : tout d'un coup, Hadi, qui était souvent pensif, inquiet et discret, parut tout à fait à l'aise et dans son élément. Il se mit à utiliser toutes sortes d'ustensiles et d'ingrédients pour nous préparer un succulent *smoothie*. Nous nous sommes tous régalés avec ce dessert inattendu et avec cette vision de Hadi dans la cuisine, heureux de nous faire partager son savoir-faire et de retrouver ne fût-ce qu'une bribe de sa vie au pays.

À lire

Au fil de la créativité BIS 173/décembre 2015- Bruxelles, CBCS

Le fil rouge de ce BIS devait être la créativité, celle que l'humanité déploie depuis la nuit des temps pour avancer, pas celle qui sert de cache-misère aux manques budgétaires. Et pourtant tous ceux interviewés dans ce dossier et qui déploient des trésors d'imagination pour atteindre leurs buts, tous ceux-là préféreraient sans doute mettre leur créativité au service d'autres choses. Christine Mahy (directrice du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté) déclarait : « *Toute cette créativité que les pauvres mettent au service de la survie, et elle est immense... c'est une énergie qui est perdue pour la société* ». Ils ne se battent pas pour leur propre survie, ils se battent pour une certaine idée qu'ils ont du vivre ensemble, du bien commun. Peut-être qu'ils se battent pour la survie d'une idée. Ils servent de « pansements » sur des plaies de plus en plus importantes, de plus en plus profondes. Le CBCS est allé à la rencontre de personnalités pour qui le mot « créativité » a gardé toute sa puissance. Des individus qui, seuls, en groupe ou au sein d'institutions, mettent leur créativité au service de la société et d'un monde qu'ils espèrent meilleur. [Extrait de l'édito de Martine Cornil].





Si ce témoignage vous donne envie d'accueillir chez vous des migrant.e.s qui ont besoin d'un hébergement temporaire, n'hésitez pas à contacter Safe Space, initiative solidaire de logement pour migrant.e.s.

Notre association vise la création d'un réseau de personnes « hôtes » qui acceptent d'accueillir chez elles des personnes migrantes « invitées » pour une durée déterminée à l'avance selon la disponibilité des hôtes et les besoins des invité.e.s. Les coordinatrices apportent un soutien continu aux hôtes et aux invité.e.s afin que la cohabitation se déroule le mieux possible.

Safe Space fonctionne sur base volontaire. Les personnes candidates hôtes déposent une demande qui est ensuite examinée par les coordinatrices. Celles-ci rencontrent les personnes présélectionnées afin de clôturer le processus de sélection.

Pour sélectionner les hôtes, nous évaluons, sur base du questionnaire de candidature et d'une rencontre à domicile, les éléments suivants :

- ⇒ l'ensemble du ménage est d'accord pour devenir hôte ;
- ⇒ l'hôte peut fournir à son/ses invité.e.s l'espace minimum et la literie essentielle requis par Safe Space (infos sur le site), et cet espace est sécurisant et accueillant pour les invité.e.s ;
- ⇒ l'hôte comprend la démarche de Safe Space (ses objectifs et le cadre de respect et bienveillance, etc.) ; l'hôte comprend ce que cette démarche requiert en termes de qualités humaines et d'investissement concret ;
- ⇒ l'hôte n'a pas de casier judiciaire et, s'il/elle envisage d'héberger des enfants, il/elle fournit un certificat de bonne vie et mœurs.

Les hôtes intègrent alors un réseau sollicité en fonction des demandes. Les personnes migrantes sont orientées vers Safe Space par des associations partenaires qui travaillent dans le secteur de l'aide aux migrant.e.s en Belgique. Les coordinatrices rencontrent les candidat.e.s et évaluent l'adéquation entre leurs besoins et ce que Safe Space peut offrir.

Pour plus d'infos :
<https://safespaceinitiative.wordpress.com>

Ou bien n'hésitez pas à nous contacter directement sur :
safespaceinitiative@gmail.com

En fin de journée, les enfants se retrouvaient et jouaient ensemble jusqu'au moment du bain et du coucher, vers 20h. A partir de ce moment-là, la famille rejoignait sa chambre et on ne l'entendait plus jusqu'au lendemain matin. Sans doute avaient-ils tous envie de se retrouver, de parler leur langue maternelle et de nous permettre de regagner nous aussi notre intimité familiale.

Après cinq jours passés ensemble, le jour du départ est arrivé. Le rendez-vous à l'OE était fixé au vendredi matin à 9h, mais ils devaient aller faire la file devant l'OE à partir de 6h du matin. Ils préférèrent donc nous quitter le jeudi soir et aller passer une dernière nuit à l'hôtel juste à côté de l'OE. Les « aurevoirs » furent difficiles : notre fils, ravi d'avoir gagné deux frères, qui, contrairement à sa petite sœur, jouaient beaucoup avec lui, pensait qu'ils allaient rester « pour toute la vie » ! Il était triste et ne comprenait pas bien la suite de leur parcours. Les adultes n'en menaient pas large non plus. Nous nous sommes quittés très émus en nous promettant de rester en contact.

Désormais installés à Anvers

Nous sommes en effet restés en contact régulier, et nous les avons retrouvés lors d'une journée passée ensemble à Anvers, près du centre d'accueil où ils ont vécu jusque début juin. Ce séjour fut difficile. Ils ont eu très froid en hiver : le centre est constitué d'un ensemble de containers aménagés de manière rudimentaire. Les enfants ont été souvent malades et ont souffert de violences infligées par de plus grands enfants hébergés dans le centre d'accueil. Heureusement, Khadija, Hadi, Ibrahim et Ziad ont été reconnus en tant que réfugiés en Belgique au début du mois d'avril. Ils ont commencé à chercher un logement à Turnhout, la ville la plus proche de leur centre d'accueil, dans laquelle ils souhaitaient s'installer. Mais ils ont rapidement déchanté... Tous les propriétaires des appartements qu'ils ont visités ont refusé de leur louer leurs biens, parfois parce qu'ils sont Syriens, parfois parce qu'ils sont musulmans. Nos amis ont alors étendu leur recherche et Hadi a visité un appartement à Gand qui semblait convenir. Mais lorsqu'il y retourna avec Khadija et les enfants, la propriétaire ne daigna même plus ouvrir la porte. Elle leur dit simplement « *nee nee* » par la fenêtre, en montrant le voile sur la tête de Khadija... Ils se sont alors résignés à louer un appartement dans la périphérie d'Anvers, ville qui leur plaît moins, mais c'est le seul endroit où un propriétaire les a acceptés. Ils y ont emménagé début juin. Malgré les obstacles qu'ils devront continuer à surmonter, ils peuvent maintenant commencer à se projeter dans le futur et à reconstruire leur vie. Nous allons continuer à les soutenir au mieux... en arabe et en flamand ! ■

Sarah Van Doosselaere

[1] Leurs noms ont été changés pour cet article.

L'eau n'est pas une marchandise !

Riccardo Petrella

Face aux nouveaux Seigneurs promoteurs de la privatisation de l'eau, l'humaniste et défenseur du bien commun Riccardo Petrella brandit un plaidoyer solide. La tragédie de l'utilitarisme n'aura pas lieu... à condition que l'humanité, c'est-à-dire nous, se réapproprie l'eau comme bien public mondial.

On a l'impression de se trouver devant un mur qui ne permet pas d'avancer vers l'objectif majeur du droit à la vie pour tous les habitants de la Terre. Nous, les êtres humains, sommes près de 8 milliards de personnes. Une récente étude de deux chercheurs néerlandais publiée dans *Sciences* (en février 2016) a démontré que 4 milliards d'êtres humains vivent dans des conditions de grave manque d'eau (donc, dans de très mauvaises conditions de vie)¹.

En outre, ceux qui habitent là où l'eau est disponible et accessible connaissent des difficultés croissantes à avoir accès à une eau bonne pour les usages humains, à cause de sa raréfaction, surtout économique : soit parce que les sources hydriques qui alimentent les aqueducs sont toujours plus contaminées et polluées, soit parce que la priorité de l'usage est, de fait, donnée à l'irrigation, à la production d'énergie (hydro électricité), aux activités touristiques (c'est le cas, entre autres, des pays du sud de la Méditerranée).

Enfin, partout, on constate l'augmentation du nombre des personnes qui subissent l'interruption de la distribution de l'eau parce qu'elles sont en retard de paiement ou insolvables (à cause de leur appauvrissement). Désormais, c'est clair : le défi mondial est devenu la lutte des habitants de la Terre contre la prétention des techno oligarchies du capital d'être les propriétaires (les « seigneurs ») de la vie et, donc, de l'eau, de l'air, du soleil, des semences, de la connaissances, de la santé, de l'alimentation, du logement, de la ville.

La conception utilitariste de l'eau est liée à l'affirmation des principes et des finalités de l'économie capitaliste de marché. Le principe d'utilité est devenu, dans ses formulations actuelles, le paradigme de l'économie dominante, surtout à partir des années 1970.

La construction du mur... ou la prépondérance de la conception utilitariste

Le fondement théorique, idéologique, de la conception utilitariste se trouve dans la thèse que la valeur d'un bien, d'un service, de chaque chose est étroitement liée au binôme rareté/utilité. D'où le principe – élément clé du marginalisme – que la valeur d'un bien diminue avec la quantité disponible. Ainsi, plus un bien est utile et est recherché, plus sa valeur augmente, et le prix du marché en donne la mesure.

Le cycle socio économique et politique de l'eau selon la conception utilitariste commence avec la vision de l'eau considérée essentiellement comme une ressource naturelle vitale d'importance stratégique pour la croissance économique. C'est de cette façon que l'eau est définie dans les premiers documents de la Banque mondiale et de l'ONU à l'occasion de la première Conférence internationale de l'ONU sur l'eau

en 1977 à Rio de la Plata. Celle-ci conduisit à la proclamation de la « Décennie internationale pour l'eau de l'ONU 1981-1991 », dont l'objectif était de promouvoir l'accès à l'eau potable pour tous. Rien de tout cela ne s'est réalisé, même pas en 2000 ni en 2015, dates prévues successivement par la Banque mondiale et par l'ONU pour atteindre l'objectif. Maintenant, la date a été reportée à 2030... !

On peut dater l'affirmation de la domination de la conception utilitariste au début des années 1990, et précisément en 1992, année importante sur le plan symbolique (500^e anniversaire de la « découverte » et « conquête coloniale » du « Nouveau Monde »).

Cette année-là, l'ONU a organisé en Amérique latine, à Rio de Janeiro, le premier Sommet mondial de la Terre, dans le but de lancer une réflexion frontale à 360 degrés sur le devenir de la Terre, et d'essayer de jeter les bases pour une action globale intégrée entre tous les Etats de la Terre pour résoudre les problèmes communs.

Ni rose ni noir

Parmi les résultats positifs de Rio 92, on relève certainement l'approbation des *Agendas Locaux 21*, la Convention sur la déforestation et la désertification, l'accord sur la biodiversité et la constitution du GIEC (en matière de changement climatique).

Pour le reste, et en particulier pour l'eau (malgré les nombreuses pages qui lui ont été dédiées dans le chapitre 18 de l'Agenda 21), le bilan est négatif. En effet, à l'occasion de la Conférence internationale sur l'eau organisée à Dublin par l'ONU en avril 1992 en préparation de Rio 92, il a été affirmé, pour la première fois dans l'histoire de la communauté internationale, le principe fondateur suivant : « L'eau doit être considérée essentiellement comme un bien économique »².

Rivalité, exclusion

Or, dans une économie capitaliste de marché, un bien économique est défini, selon l'Américain Paul Samuelson en 1950, prix Nobel d'économie en 1970, par deux caractéristiques principales : la rivalité et l'exclusion. Celles-ci en font un bien purement privé, différent d'un bien public.

L'eau, a-t-on affirmé, n'échappe pas au critère de rivalité : tous tendent à s'approprier les ressources hydriques et à les utiliser pour leurs propres besoins vitaux, et de cette façon ils dénie à d'autres (rivaux) l'accès et l'usage.

À Rio 92, les groupes dominants enfoncèrent le clou encore plus profondément en insistant avec force sur le fait que l'eau est un bien économique divisible appartenant au monde des besoins vitaux. Les besoins ne sont pas comme les droits. Les besoins sont individuels et collectifs, et peuvent varier dans le temps et dans l'espace. Ils expriment des préférences et des utilités différentes. Ils s'affirment, souvent, sous forme d'intérêts.

Dans ce cadre, l'eau ne peut être l'objet d'un droit humain : celui-ci est indivisible, universel, il ne varie pas dans le temps ni dans l'espace. Le droit à l'eau potable sera le même dans cent ans, il ne peut pas faire partie d'un menu à la carte. Il ne reflète pas des intérêts spécifiques. Les concepts d'intérêt et d'utilité ne s'appliquent pas aux droits humains. Dans le marché, il n'y a pas de droits, sauf celui de la propriété privée et de la liberté de commerce.

Sur cette base, les travaux de Rio 92 sur l'eau se concentrèrent surtout sur les problèmes de la « gestion des ressources hydriques » afin de la rendre plus efficace et économique. Ce sont des thèmes de grande importance pour tous, mais surtout aux yeux des groupes sociaux détenteurs de capitaux et des gérants des entreprises actives dans le secteur hydrique.

À Rio, une attention particulière a été accordée aux questions de la valeur d'échange comme critère discriminant pour mesurer l'utilité, la « désirabilité » et la rareté des ressources hydriques. Le premier Sommet de la Terre a largement contribué à donner une légitimité internationale à une vision industrialiste et technofinancière de la gestion hydrique³. Les thèmes seront repris et « systématisés » en 2002 au deuxième Sommet mondial de la Terre (Rio + 10) à Johannesburg, pour être inclus comme éléments clés de la politique mondiale de l'eau dans la résolution finale du troisième Sommet de la Terre, qui s'est tenu en 2012 à Rio (Rio + 20). Celui-ci a effectivement consacré la monétisation de la nature comme principe instrumental au service de ce que les dominants ont proposé comme les Objectifs du Développement durable 2030.

Ce n'est donc pas un hasard si la Banque mondiale (BM) rend publique en 1993 sa bible sur la « Gestion intégrée des ressources hydriques » (GIRE)⁴. Le « manuel » de la BM reprend tout ce qui a été affirmé à Rio 92, pour permettre une bonne gouvernance de l'eau. Ainsi, le concept de gouvernance, employé à l'origine pour évaluer positivement la gestion de fonds d'investissement, a été aussi élargi au domaine de la politique de l'eau. Comme on le sait, le terme de

gouvernement, en particulier de gouvernement de l'économie, de gouvernement mondial, est en voie d'extinction : les dirigeants de l'économie dominante ont réussi à imposer le terme de gouvernance, qu'ils préfèrent parce qu'en économie comme au niveau mondial, il ne s'agit pas d'autre chose que de la privatisation du pouvoir politique⁵.

L'an 2000 : année décisive

La conception utilitariste s'affirme dans toute sa puissance, devient le paradigme global sans concurrents. Au moins pour quatre faits saillants.

Primo, l'approbation par l'Union européenne de la Directive Cadre européenne sur l'eau (DQE - Eau). Par cette directive⁶, la bible de la GIRE est institutionnellement consacrée au niveau de 27 pays et devient le guide « constitutionnel » de la politique européenne de l'eau. Modifier radicalement une Directive Cadre est une œuvre titanesque. Une fois approuvée, les Européens savent qu'il leur faudra de nombreuses années avant qu'elle soit modifiée par tous les États membres. En outre, c'est l'ensemble de l'Union européenne qui adhère à la conception utilitariste : la classe politique, la classe financière, la classe des technocrates.

Ce n'est pas le résultat de quelques méchants loups.

Les principaux pères et mères de la DQE – Eau ont été les lobbies des grandes compagnies européennes de l'eau (en particulier françaises, anglaises, espagnoles, allemandes,...) qui figurent toutes parmi les dix premières compagnies mondiales de l'eau. Il ne faut pas s'étonner qu'elles aient cherché et cherchent encore à exporter leur modèle de gestion de l'eau dans le reste du monde, avec la complicité de la BM. À ce propos, un des points forts de la bible GIRE est que, depuis 1993, la BM a introduit la clause de la conditionnalité pour l'octroi de prêts pour des interventions dans le secteur de l'eau. Si un État désire des prêts pour la construction d'un système hydrique moderne dans son pays, la BM les concède à condition qu'il procède à la privatisation intégrale du secteur hydrique et applique les principes de la GIRE.

Deuxième fait saillant : le secrétaire général de l'ONU, poussé par la nécessité de fonds, signe le *Global Compact* (l'accord global) avec la société civile, surtout avec les grandes entreprises multinationales privées qui revendiquent depuis longtemps d'être associées aux différentes activités de l'ONU. L'entrée formelle des multinationales dans les processus de l'ONU est ouvertement soutenue par de nombreux États, spécialement par ceux qui ont introduit dans leur pays la privatisation de nombreux secteurs, jadis publics. En peu d'années, les multinationales ont occupé toujours plus le terrain au point que, dans le cas de l'eau, l'ONU a décidé en 2007 dans le cadre du *Global Compact*, de confier aux entreprises multinationales la charge de rédiger la proposition pour un plan mondial de l'eau à soumettre au Forum mondial de l'Eau de 2009 à Istanbul⁷. *No comment !*

Tertio. En 2000 se tient à La Haye le deuxième Forum mondial de l'Eau organisé par le Conseil mondial de l'Eau, organisme privé créé en 1996 par les grandes entreprises privées de l'eau avec le soutien de la BM. Non seulement

Au nom de l'humanité : l'audace mondiale, de Ricardo Petrella, Charleroi, Couleur Livres, 2012, 245 p.

Aujourd'hui, l'humanité (« l'ensemble des êtres humains ») est en miettes, lacérée par des guerres et de nouvelles divisions provoquées par la volonté de conquêtes des uns, le fanatisme des autres, l'indifférence et le cynisme des dominants locaux et mondiaux. La militarisation du monde est de nouveau en expansion. La notion de sécurité (américaine et occidentale) a été élargie au plan socioculturel global, au-delà de l'extension géopolitique. La violence, l'injustice, les exclusions l'emportent. Le devenir de prospérité pour tous s'est fracassé sur les rochers de la puissance des oligarchies mondiales et de leurs dogmatismes fondés sur les « nouvelles tables du capitalisme global ». A l'ère de la globalisation, les enjeux et les défis sont de plus en plus mondiaux mais les élites parlent et agissent uniquement au nom de Dieu, au nom de la Nation et surtout au nom de l'Argent.

Avec clarté et rigueur, le livre décrit les chantiers audacieux du « Contrat Mondial de l'Humanité » grâce auxquels celle-ci pourra construire un nouveau devenir fondé sur la sécurité d'existence collective, la liberté et la citoyenneté universelles plurielles, la justice sans privilèges, l'égalité de tous les êtres humains devant les droits et les responsabilités, la démocratie effective. L'humanité n'a pas besoin de porteurs d'intérêts mais de nouveaux porteurs de sens.



le Forum réaffirme l'adhésion totale à la bible GIRE (c'est tout à fait naturel !) et en particulier au principe du prix de l'eau et au fait que l'accès à l'eau implique que tous doivent payer l'eau à un « prix abordable », mais il réussit aussi à obtenir qu'à la conclusion du Forum on tienne une Conférence ministérielle de tous les ministres de l'Environnement, responsables du secteur de l'eau, laquelle, elle aussi, n'a rien fait d'autre qu'approuver tous les principes clés de la conception utilitariste.

Depuis, ces principes n'ont jamais été en discussion par les Forums suivants, dont le dernier a eu lieu en Corée du Sud en 2015. Il faut ajouter que le Forum (environ 30 à 40.000 participants) est parvenu à être considéré,

même par l'ONU, comme la principale rencontre mondiale en matière d'eau. Et l'ONU alors ?

Cotée en Bourse !

Enfin, quatrième, la banque suisse privée Pictet, a créé en 2000 le premier fonds international d'investissement privé dans le domaine de l'eau, coté en Bourse. Elle a ouvert ainsi l'ère de financiarisation capitaliste mondiale de l'eau. Celle-ci est rapide et puissante : les fonds d'investissement « bleus » se sont multipliés comme des champignons, de nombreux indices boursiers spécialisés dans le secteur de l'eau ont vu le jour.

La grande phase de l'érection et de la consolidation du mur se termine en 2002 et 2003. En 2002, c'est le même Conseil des droits humains de l'ONU à Genève qui, avec son « Observation générale 15 », avalise les thèses sur le nécessaire et indispensable paiement de l'eau à un prix abordable en fonction de l'usage et de sa quantité. L'organisme onusien a « légalisé » la légitimité de l'obligation du paiement d'un prix.

Le temps et l'espace me manquent, je dois laisser de côté la référence à de nombreux autres faits et processus utiles pour comprendre comment et pourquoi la lutte contre le mur n'a pas empêché sa construction et sa consolidation, et cela malgré la grande conquête représentée par la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies de 2010 sur le droit humain à l'eau. Mais formellement, les groupes dominants ont adopté la stratégie « douce » : faire oublier l'existence de la résolution, essayer de ne pas la mentionner dans les documents officiels de l'ONU, l'enterrer sous les archives.

La tarification sociale s'impose

Le principe du paiement d'un prix abordable joint à l'introduction de dispositifs tels que la tarification sociale

(baisse du prix et plus grande facilité de paiement pour les familles pauvres) s'est imposé partout, est devenu acceptable même au sein des forces sociales en lutte pour le droit humain et l'eau, bien commun public. Pour preuve, le texte du Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit humain à l'eau potable du 5 août 2015 (et le rapport d'initiative parlementaire) : « Les suites données à l'initiative des citoyens européens (ICE) Right 2 Water »⁸ du Parlement européen approuvé le 8 septembre 2015. Le document du Rapporteur spécial de l'ONU porte sur « l'accessibilité économique de l'eau ». Le titre en dit déjà long sur les choix opérés par le Rapporteur spécial. Et, de fait, le rapport ne remet pas en question l'obligation de paiement mais concentre son travail sur une analyse comparative détaillée des multiples formes prises par la « tarification sociale » dans les différents pays du monde en faveur des populations pauvres et en difficulté économique. Son but est de mettre en lumière les formes qui ont permis d'atteindre l'objectif de la façon la plus efficace et économique. Le Rapporteur spécial de l'ONU oublie de « se rappeler » que le droit humain à l'eau n'est pas une question de politique sociale en faveur des pauvres, mais qu'il fait partie de la politique des droits universels.

Le rapport rédigé par la parlementaire européenne irlandaise de gauche Lynn Boylan, centré sur le rôle joué par l'ICE « Right 2 Water » en tant qu'instrument de démocratie participative au niveau européen, se révèle un des meilleurs documents approuvés par le Parlement européen en matière de droit à l'eau et aux services hygiénico sanitaires, de la gestion des services hydriques et du marché intérieur européen, de la politique étrangère et du développement de l'UE dans le domaine de l'eau⁹. Comme sa rédactrice le précise dès le début, le rapport constitue une nouvelle tentative de la part du Parlement européen de pousser l'UE à adopter une politique claire, précise et correcte du droit à

l'eau, et donc d'une politique intégrée des eaux européennes inspirée par la justice sociale, le développement durable et la participation citoyenne. Ainsi, le rapport Boylan invite la Commission à reconnaître l'eau comme bien commun public qui a une valeur fondamentale pour tous, et non comme une marchandise. Le rapport s'oppose à la suspension des services hydriques pour des motifs d'insolvabilité ou de retard de paiement, considérant l'interruption de la fourniture d'eau comme une violation des droits humains. Il dénonce l'ambiguïté de la Commission qui prétend soutenir une position neutre à propos du régime de propriété de l'eau et des services hydriques, alors que la directive Cadre Européenne sur l'eau impose (art. 9) le principe de la rémunération du capital investi générateur de profit. Il dénonce aussi le fait que la Commission essaie depuis des années d'imposer la soumission des services hydriques aux règles du marché intérieur européen libéralisé. Le rapport

En 2008, le thème de l'eau comme bien commun public a inspiré la Zinneke Parade.



© Lieven Soete

ne manque pas de souligner que la politique d'austérité poursuivie par la Commission s'est traduite par l'imposition au Portugal, à l'Irlande, à l'Espagne, à la Grèce, ... de la privatisation des services hydriques comme condition pour le maintien de l'« aide financière » !

Le rapport demande que l'UE exclue systématiquement l'eau des accords internationaux sur le commerce et les investissements, que la propriété publique de l'eau soit sauvegardée et réaffirmée, en limitant le recours au secteur privé uniquement à certaines fonctions techniques. Enfin, il exprime la préférence pour les partenariats publics privés, et donne la priorité à la gestion directe par les communes dans une prospective favorable au développement local et à la participation des citoyens. En ce qui concerne le droit

à l'eau, le rapport réaffirme avec force que le droit ne peut être soumis ni conditionné par les logiques mercantiles.

Toutefois, justement sur la question centrale du financement des coûts du droit, même le rapport Boylan s'arrête. Il n'a pas réussi à aller jusqu'à la thèse de la prise en charge des coûts par la collectivité via la fiscalité. Boylan ne remet pas non plus en question l'obligation du paiement d'un prix abordable et « rentre » dans la solution du binôme « prix abordable + tarification spéciale ».

Doit-on s'arrêter là définitivement ? Doit-on admettre que le mur utilitariste ne peut être abattu ? Non.

Il est possible d'abattre le mur utilitariste

La raison de mon apparent « optimisme volontariste » se trouve dans la tragédie de la conception utilitariste. Le mur nous dit que cette conception a atteint une forme élevée de puissance et de résistance.

Je pense avant tout à l'indice du « jour du dépassement » calculé depuis quelques années par le Global Footprint Network¹⁰. D'après l'empreinte écologique (celle-ci permet de mesurer la quantité annuelle renouvelable de capital biologique reproductif de terre et d'eau consommé par les êtres humains pour « satisfaire » leurs besoins et réabsorber les rejets), en 2015 les habitants de la Terre (pas tous dans la même proportion évidemment) ont consommé le capital biologique de terre et d'eau le 13 août de l'année. « Le jour du dépassement » avait été estimé en 1984 le 21 novembre. La logique utilitariste qui prétend conduire au maximum de

l'efficacité, de l'efficacité et de l'économicité de la gestion des ressources de la planète engendre ainsi leur destruction.

Je pense, ensuite, en particulier à la dramatique réduction également en termes quantitatifs de la disponibilité d'eau de bonne qualité pour les usagers humains et de son accessibilité socioéconomique. D'après les recherches effectuées sur ce sujet par l'Agence européenne de l'Environnement, seulement un peu plus de 50 % des eaux européennes étaient en 2015 en bon état écologique. A ce propos, les faits de chronique quotidienne laissent penser que le pourcentage des eaux de bonne qualité soit bien inférieur à 50%. La situation est pire en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie mineure et centrale, en Russie, en Inde, en Chine, aux Etats-Unis, ...

Futurs réfugiés climatiques

Je pense aussi à la dégradation du sol (déforestation et désertification) et par conséquent à la diminution de la biodiversité et de la fertilité des terres cultivables, avec des prévisions catastrophiques concernant la production et l'accès futur aux trois céréales de base (blé, riz, maïs). Et je pense surtout aux inégalités sociales et à la possibilité d'une désagrégation ultérieure des communautés humaines à tous les niveaux causées par l'économie dominante. Un seul exemple pour donner un sens historique à cette affirmation. En prévision des changements hydriques qui bouleverseront dans les prochaines décennies notre planète à cause des changements climatiques, les Pays-Bas (17 millions d'habitants) ont investi durant les 15 dernières années des centaines de milliards de dollars pour la stratégie dite d'adaptation, c'est-à-dire préparer le pays à vivre dans une situation d'augmentation du niveau des mers et ils prévoient de continuer à investir encore des centaines dans les 20 prochaines années. On peut raisonnablement croire que, dans ces conditions, les Néerlandais réussiront à garantir leur sécurité de vie. Beaucoup de zones du Bangladesh (180 millions de personnes) sont déjà sous eau. Le pays n'a pu investir un seul dollar pour sa propre sécurité future. En cas d'élévation du niveau de la mer, la population entière risque de devoir abandonner le territoire. Où ira-t-elle ?

La tragédie de l'utilitarisme réside justement dans le caractère non soutenable de sa logique créatrice d'inégalités profondes entre les êtres humains et les peuples face aux conditions de vie et de sécurité d'existence. Les inégalités rendent inévitable la destruction du vivre ensemble. L'utilitarisme conduit à l'épuisement des processus de régénération de la grande « communauté de vie de la Terre ».

La seconde raison de mon « optimisme » se trouve dans le fait que l'histoire, même récente, a démontré qu'un « petit » peuple comme la Bolivie a pu faire approuver par l'Assemblée générale de l'ONU la résolution sur le droit humain à l'eau, malgré l'opposition des principaux pays puissants du monde, à commencer par les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Quand il y a une volonté politique et détermination, on peut émettre l'hypothèse de la possibilité réelle d'un changement « radical », même si c'est seulement d'une « partie » du système. Malgré la démolition atteinte de l'Etat de droit, il est possible qu'une autorité judiciaire, comme l'a fait le tribunal de Limoges en France, prononce une sentence qui interdit parce qu'illégale l'interruption de la distribution de l'eau potable pour cause de retard de paiement et d'insolvabilité.

Autrement dit, il est difficile d'arrêter un peuple en marche pour la défense de ses droits universels. Cela prendra du temps et demandera beaucoup d'énergie, mais le mur tombera.

Une première difficulté à surmonter est la faiblesse de coordination entre les actions menées par les organisations de lutte pour le droit humain et l'eau comme bien commun. La situation est préoccupante en Europe particulièrement.

Je suis convaincu que l'union/intégration des différentes actions pourra se faire en Europe si la mobilisation est centrée sur la constitution, au sein du Parlement européen, d'un groupe de parlementaires (une douzaine), en lien étroit avec d'autres parlementaires nationaux et locaux, convaincus et décidés à faire changer une série de dispositifs européens d'importance majeure pour la politique de l'eau. Le thème, par exemple, de la qualité des eaux pourrait être leur cheval de bataille. Je pense concrètement à une « European Parliamentary Platform for the Right to Water Quality ». Au niveau international et mondial, on devrait profiter des deux prochains Forums sociaux mondiaux pour (re)lancer la bataille pour vaincre l'hégémonie idéologique des groupes dominants (Forum mondial de l'Eau, Global Compact, Global Water Partnership, World Economic Forum, Banque mondiale, techno bureaucraties onusiennes, indiennes, américaines,...) et donner ainsi épaisseur politique et valeur socioculturelle mondiale aux indispensables actions du bas sur lesquelles, cependant, se sont aujourd'hui recroquevillées les forces d'opposition.

Une deuxième difficulté réside dans la diminution de l'autonomie de capacité utopique de la part des alternatifs au système. Je suis convaincu qu'il est possible de récupérer l'autonomie, surtout en cette période où apparaît l'incapacité structurelle des pouvoirs dominants de résoudre les problèmes du monde, en particulier de l'eau, du logement, de la santé, de l'alimentation, du travail, *dans l'intérêt de tous les habitants de la Terre*.

Nous avons à notre disposition un argument empirique de poids : l'absurdité évidente de la prétention des techno oligarchies dominantes liées au global capitalisme, de devenir les propriétaires de la vie, de toutes les formes de vie de notre planète Terre.

La bataille pour la réappropriation collective par l'humanité de la responsabilité de la vie, et donc de l'eau comme bien commun public mondial, peut être la base des processus de reconquête de l'autonomie utopique. ■

Riccardo Petrella

Politologue et économiste, fondateur en 1997 du Comité international pour un contrat mondial de l'eau

Article traduit de l'italien par Madame Petrella

 **Bonus** www.cbai.be

Lisez l'article *in-extenso* en bonus

[1] M.M Mekonnen & A.Y.Hoekstra, *Four billion people facing severe water scarcity*, in *Science*, 12 février 2016. [2] Cf. la « Déclaration de Dublin sur l'eau », ONU. [3] Voir le documentaire *Banking Nature* de Denis Delestrac et Sandrine Feydell, Icarus Films. Le sous-titre est éloquent : « *Or cashing in on the destruction of nature* » (Ou tirer profit de la destruction de la nature). [4] Banque mondiale, IWRM, New York, 1993. [5] A ce sujet voir Riccardo Petrella, *Une nouvelle narration du monde*, Ecosociété, Montréal, 2007. [6] Directive 2000/60/CE [7] Cf. CEO Water Mandate www.watermandate.org [8] Au sujet des Initiatives citoyennes européennes, lire l'article de Vanessa Vindreau « *Révolte virtuelle : et après ?* », en pages 12-13 de ce dossier. [9] Résolution du Parlement européen 2014/2339 (INI). [10] www.footprintnetwork.org

Passer outre les murs

Irlande du Nord, Etats-Unis, Israël, les murs ont poussé aux quatre coins de la planète, séparant les populations. Le dossier pédagogique « Outre-Mur » cherche à susciter la réflexion sur un dispositif qui évite le conflit plus que ne le résout.

Hélène, Lucie, Fanny et Julie sont les instigatrices de ce dossier. C'est dans le cadre de leur travail de fin d'année à l'IHECS que les trois étudiantes ont développé l'outil, en collaboration avec le programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale *Annoncer la Couleur*.

Fiches et film

Et le résultat est remarquable de créativité et d'analyses fournies. D'abord, un état des lieux planétaire. Les fiches techniques défilent : Belfast en Irlande du Nord, l'Inde et le Bangladesh, la Hongrie et la Serbie, Israël et la Palestine, les Etats-Unis et le Mexique. Situation géographique, source du conflit, dimension des murs, qui les a érigé ? Ensuite, les fiches d'animations, sept en tout : à suivre scrupuleusement, d'une durée variant entre 30 minutes et 1h30. Trois d'entre elles, plus académiques, encouragent à scruter la carte du monde des murs ou à préparer un exposé sur la thématique. D'autres, plus créatives, proposent aux élèves d'inventer un slogan ou bien de prendre une photo qui représente pour eux l'emmurement dans le quotidien.

Une animation vaut particulièrement le détour : les quatre étudiantes se sont rendues en Irlande du Nord pour tourner un documentaire sur cette séparation de pierre et de métal. Le résultat est à visionner avec une grille d'analyse.

A l'intention des enseignants du secondaire, l'objectif principal est de susciter une réflexion et d'éveiller l'esprit critique chez les étudiants du troisième degré (16 à 18 ans) de l'enseignement général ou technique sur les murs physiques divisant les populations. La durée des activités est estimée à quatre heures de cours. Des sessions qui s'annoncent riches en discussions ! Signalons aussi que *l'Agenda interculturel* de mars 2016 (n° 329) « Des murs et des hommes » pourra compléter cet outil. ■

Envoyez un mail à
outremur@gmail.com
pour recevoir le dossier pédagogique.

Les étudiantes face au « mur de la paix » séparant les quartiers catholiques et protestants de Belfast, en Irlande.



Brussels Games Festival [4^e édition]

Le BGF a pour but de promouvoir le jeu sous toutes ses formes et de sensibiliser à sa pratique les citoyens sans distinction d'âge, de sexe, de conditions sociale ou d'origine. Rendez-vous aux deux jours festifs le dernier week-end d'août.



Il est temps de prendre le jeu de société au sérieux ! Car il nous construit, nous épanouit, nous ajuste par rapport à la loi, nous ouvre des chemins de créativité et de démocratie. Il nous fait découvrir une version miniature de la vie avec ses joies et ses peines, avec ses règles et sa discipline, avec ses compromis et ses frustrations. Jouer c'est donc se rencontrer, tisser des liens, et pourquoi pas soutenir les politiques d'intégration et de cohésion sociale. Simplement parce que le jeu, populaire et convivial, nous rassemble.

Projet socio ludique

Initié par le CBAI il y a quatre ans, le BGF a drainé l'été passé 6 500 festivaliers : familles, amateurs, joueurs aguerris, ou simples curieux. Le Festival est aussi résolument tourné vers les publics et les groupes sociaux situés en marge de l'offre culturelle et pour lesquels la « démarche ludique » n'est pas forcément naturelle ou spontanée.

2016 déclinera le thème de l'accessibilité ou comment rendre le jeu accessible à tous. De nombreux tournois pour tous niveaux seront organisés par des médiateurs ou de « passeurs de jeu », à côté de la brocante, de tables de jeux, de forums de discussions, de jeux de rôle. Et la nuit du samedi au dimanche sera chaude : vous pourrez vivre de grandes émotions ludiques jusqu'au petit-déjeuner offert aux plus vaillants. ■

Infos pratiques

Le week-end du 27 et 28 août

**Parc du Cinquantenaire
et Musée royal de l'Armée**
Métro 1 et 5 : Merode ou Schuman
Tram 81

Entrée libre sauf la participation
aux tournois : 3 euros)

Animations en journée 10h > 18h

La nuit du jeu :
du samedi au dimanche, petit-déj' offert

www.brusselsgamesfestival.be
info@brusselsgamesfestival.be

Du neuf dans



Rythmes et voix d'islam : une socioanthropologie d'artistes musulmans européens, de Farid El Asri, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2014, 316 p.

Des artistes musulmans européens, issus du monde de la musique, mobilisent dans une partie de leurs productions une certaine affirmation d'appartenance à l'islam ou font de la musique un outil du religieux, voire développent un champ musical au travers de la dimension islamique. Tout ceci se produit encore dans l'angle mort des circuits de la distribution classique et des politiques culturelles. L'ensemble de ces postures discursives, les ethos religieux et les pratiques artistiques qui s'en dégagent sont, pour ainsi dire, inédits dans l'observation du fait religieux musulman et dans l'exercice de la musique en Europe. Les musulmans européens semblent ainsi continuer d'affirmer une appartenance de foi et d'action par l'islam et s'expriment dans un champ musical construit progressivement au croisement d'une offre et d'une demande croissantes. Le « bricolage religieux » s'exerce ainsi à l'intérieur d'un islam contemporain, traversé toutefois par une saillance normative et de morale islamique.

Il s'agit de déconstruire, ici, par l'analyse de l'identitaire musulman européen en construction, la présence symptomatique d'une référence religieuse, souvent traduite par la perception d'une norme religieuse contraignante et que les artistes tentent de contourner. Cet obstacle de principe n'en demeure pas moins le talon d'Achille pour bien des carrières. L'approche de la culture musicale européenne, par le biais de la religion musulmane, se cadre sur la nature sociologique d'une présence principalement issue de migrations et de conversions. Il ne s'agit pas d'analyser les productions culturelles provenant de l'extérieur de l'Europe et réappropriées dans les consommations locales (grosso modo dans la *world music*), mais bien de cerner la participation artistique musulmane construite sur le terrain européen, fruit du travail de musulmans occidentaux, arrivés ou nés en Europe depuis presque un demi-siècle.

Compétences pour une culture de la démocratie : vivre ensemble sur un pied d'égalité dans des sociétés démocratiques et culturellement diverses, de Martyn Barret et al, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2016, 75 p.

Cet ouvrage décrit un modèle théorique des compétences indispensables pour les apprenants qui veulent participer efficacement à une culture de la démocratie et vivre ensemble en paix dans des sociétés démocratiques multiculturelles. L'expression « culture de la démocratie » est utilisée dans ce contexte plutôt que le terme de « démocratie » : il s'agit de souligner le fait que, si la démocratie ne saurait exister sans institutions démocratiques et sans lois, celles-ci ne peuvent pas fonctionner si elles ne prennent pas racine dans une culture de la démocratie, c'est-à-dire dans des valeurs, des attitudes et des pratiques démocratiques. Il est donc nécessaire pour les citoyens d'acquérir des compétences afin de participer de manière efficace à une culture de la démocratie. Ces compétences ne suffisent pas pour que cette participation soit effective parce que cette participation démocratique nécessite également des structures institutionnelles appropriées. Des compétences et institutions démocratiques sont deux facteurs essentiels pour soutenir cette culture de la démocratie. Les notions de « culture » et « d'interculture » sont aussi décrites car ces compétences sont plus que nécessaires dans nos sociétés multiculturelles.

101 cadres (!) conceptuels existants de la compétence démocratique et de la compétence interculturelle ont été identifiés. Ces cadres ont été décomposés pour déterminer toutes les compétences individuelles qu'ils contenaient et ces compétences ont ensuite été regroupées dans des ensembles apparentés. Ce modèle a pour objet de permettre aux systèmes éducatifs d'autonomiser les apprenants pour en faire des agents sociaux autonomes capables de choisir et de poursuivre leurs propres buts dans la vie, dans le cadre des institutions démocratiques et dans le respect des droits humains.



nos rayons

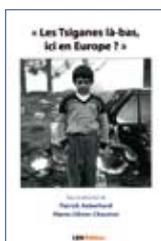
Cathy Harris

Le Centre
de documentation
du CBAI est ouvert :
mardi et mercredi :
9h > 13h et 14h > 17h
jeudi et vendredi :
9h > 13h



Découvrir le passé pour façonner l'avenir : le rôle des musées et sites historiques de l'Union européenne dans l'enseignement relatif à l'Holocauste et l'éducation aux droits de l'homme, Vienne, FRA, 2011, 107 p.

La connaissance critique de l'histoire est essentielle si l'on entend relever les défis du présent en évitant les erreurs du passé. L'Holocauste a montré les conséquences de l'adhésion des masses aux idéologies qui prônent la supériorité ethnique ou culturelle tout en bafouant les droits fondamentaux. C'est pourquoi les sociétés modernes se doivent de transmettre aux jeunes d'aujourd'hui et de demain l'importance que les droits de l'homme revêtent pour eux-mêmes et les autres. Les musées et mémoriaux de l'Union européenne ont un rôle à jouer dans l'enseignement relatif à l'Holocauste et à l'éducation aux droits humains. Cet enseignement englobe plus qu'une simple réflexion sur le passé car il touche également des thèmes actuels. Les élèves, tout comme les enseignants, n'établissent que peu de liens avec les droits humains lorsqu'ils visitent un site en rapport avec l'Holocauste. Cela reste un concept flou. L'éducation aux droits humains vise à mettre en évidence notre responsabilité commune pour que ces droits deviennent une réalité dans chaque communauté humaine et dans la société au sens large. Il ne s'agit pas de se contenter d'inviter les jeunes à respecter les droits de l'homme et à apprécier leur valeur. L'éducation entend aussi créer des conditions favorables à l'action en faveur des droits fondamentaux. Eduquer les jeunes aux droits de l'homme signifie donc bien plus que lutter contre la xénophobie, l'intolérance et le racisme. Dans les pays en voie de développement, l'objectif principal consiste à responsabiliser la population face aux droits de l'homme – objectif qui va de pair avec le développement économique et social.



Les Tsiganes là-bas, ici en Europe ?, sous la direction de Patrick Aeberhard, Pierre-Olivier Chaumet, Bordeaux, LEH, 2016, 103 p.

Minorité la plus nombreuse de l'Union européenne avec 12 millions de personnes, les Roms sont en France depuis le XV^e siècle. Pour-

tant, ils continuent à être victimes de représentations négatives. L'année 2015 a été une année difficile pour les 20 000 Roms de France où ils sont encore soumis à une législation d'exception et discriminatoire. Ce statut discriminant est défini par une loi de 1969, abrogée partiellement, mais il reste néanmoins dans le contenu de cette disposition législative plusieurs points qui s'avèrent parfaitement discriminatoires. En premier, les gens dits « du voyage » ont toujours l'obligation d'avoir une commune de rattachement. Or, les villes françaises ne peuvent officiellement compter plus de 3% de Tsiganes déclarés. En deuxième, la question de l'accès au droit de vote pose également problème. En effet, pour pouvoir voter, le Rom doit être rattaché depuis au moins trois ans à une même commune. Autre point important : la question de la libre circulation. Un autre point est la question de l'utilisation des fonds européens. Des lignes budgétaires existent bel et bien pour améliorer le quotidien des Roms. Or, il revient aux régions de leur réserver une ligne budgétaire. En France, seulement neuf d'entre elles sur vingt-deux ont véritablement inscrits dans leur programme l'utilisation de ces fonds. Il ne s'agit donc pas d'une priorité dans les agendas politiques des élus locaux. Enfin, dernière réflexion : la question de l'intégration des Roms au sein de la République française. Des experts de la santé, du droit, du logement, des politiques de la ville se sont réunis en présence de Tsiganes et ont tenté de découvrir et de discuter ensemble des solutions les plus humaines à apporter à ces populations dites « roms ».

Autres nouveautés au centre doc

www.cbai.be, rubrique: Documentation/nouveautés

- *La croyance et le corps : esthétique, corporéité des croyances et identités*, sous la direction de Jean-Marie Pradier, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2015, 294 p.
- *Histoire de la haine identitaire : mutations et diffusions de l'altérophobie*, de Stéphane François, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2016, 168 p.
- *Etat sociosanitaire des personnes âgées immigrées*, sous la direction de Mohamed El Moubaraki, Paris, L'Harmattan, 2016, 402 p.
- *Contre la bienveillance*, d'Yves Michaud, Paris, Stock, 2016, 179 p.
- *Pour en finir avec les mafias. Sexe, drogue, clandestins : et si on légalisait ?*, d'Emmanuelle Auriol, Paris, Armand Colin, 2016, 217 p.

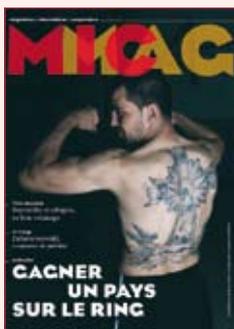
Commandez des numéros de la collection !

Et retrouvez la liste complète sur www.cbai.be
www.micmag.be

Gagner un pays sur le ring

Juin 2016, MICmag n° 9

Ils s'appellent Jaouad, Raheleh ou Sasha. Ils pratiquent un sport de combat et ils ont porté les couleurs de la Belgique sur la première marche des podiums. Leurs chemins vers ce drapeau hissé haut sont aussi divers que leurs origines. Être champion, la voie la plus courte pour devenir belge ? Pas si sûr.



Des murs et des Hommes

Mars 2016, AI n° 329



« Ce n'est pas l'immigration qui menace ou appauvrit, c'est la raideur du mur et la clôture de soi », écrivaient déjà Edouard Glissant et Patrick Chamoiseau en 2007. A l'heure où les murs se multiplient, dans l'espace et dans nos têtes, que faire pour les déconstruire ? Que construire à leur place ?

Direction Molenbeek

Mai 2016, AI n° 330

Molenbeek est devenue en un jour la plus médiatisée du monde, en tous cas du monde occidental. Pour ceux qui en douteraient, ses quartiers disposent d'un riche capital humain, culturel, sportif, économique. Pourtant, ce n'est pas suffisant. Un jeune sur deux est au chômage.



Pognon voyageur

Février 2016, MICmag n° 7



Chaque année, les migrants transfèrent 550 milliards d'euros vers leur pays d'origine. Souvent, l'argent transite par des sociétés de transfert de fonds qui prélèvent de juteuses commissions. Des projets existent pour faire mieux travailler cet argent au profit des pays pauvres.

Peur à Walcourt : bas les masques

Avril 2016, MICmag n° 8

En novembre 2015, des demandeurs d'asile arrivent à Walcourt, tout près de chez Denis. Il craignait pour ses trois enfants. Il était à 50 % contre ces arrivées. Aujourd'hui, il ne craint plus qu'à 50 %. Ça va mieux.



Abonnez-vous !

20 euros par an (en Belgique)

30 euros par an (à l'étranger)

pour 5 Agenda interculturel + 5 MICmag

à verser au compte

IBAN BE34 0010 7305 2190

En n'oubliant pas de préciser sur le virement vos nom et adresse.